

**MEDECINE & D'AUJOURD'HUI****Les exercices physiques pour stimuler le coeur**

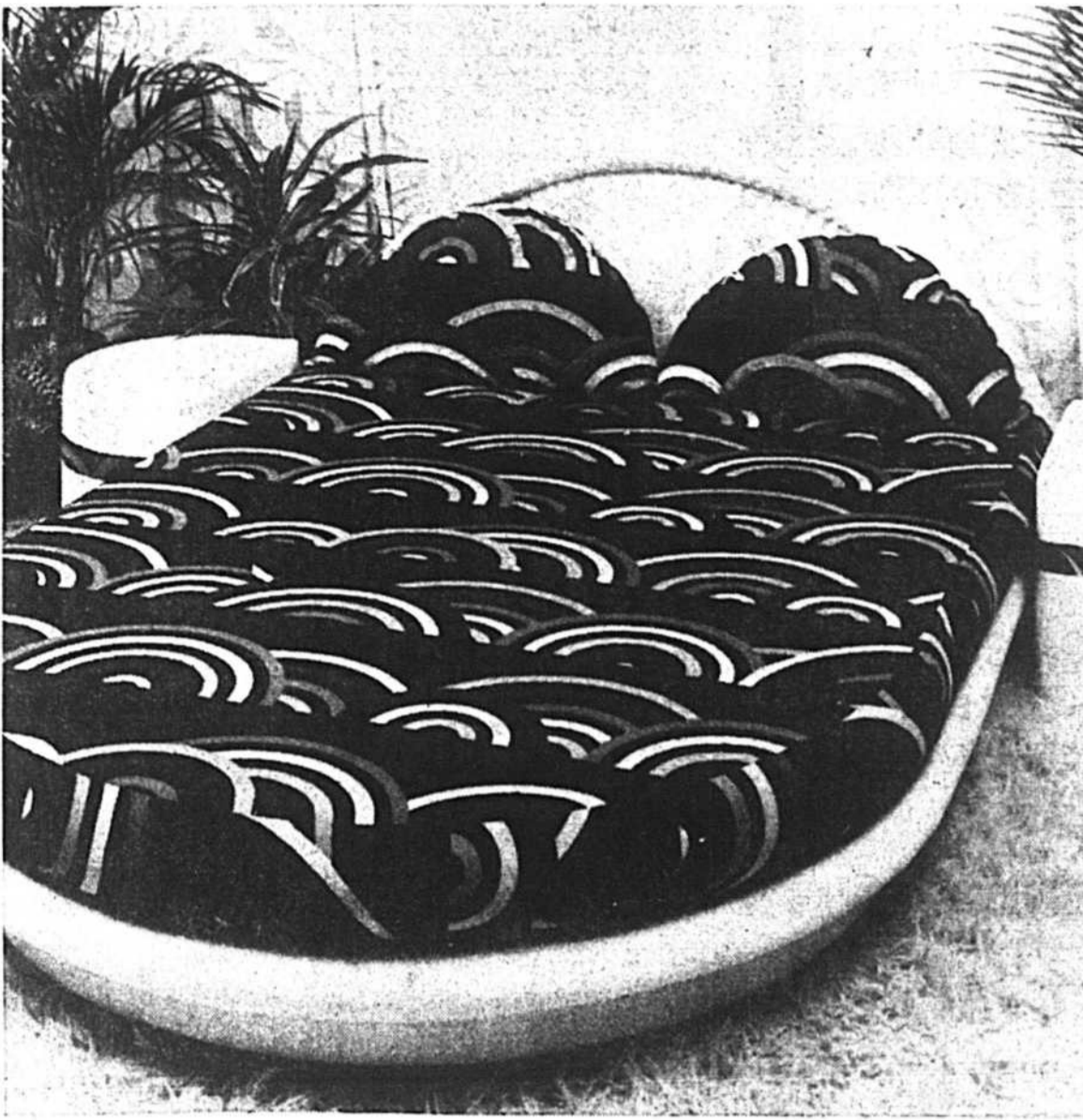
Pour un homme de 64 ans, il est surprenant de ressentir une douleur à la poitrine après une courte marche. Il acceptera difficilement le verdict du médecin qui, après un examen, suggérera qu'il peut s'agir d'angine.

Le médecin prescrit habituellement les nitrates, petites tablettes à mettre sous la langue et un repos de quelques minutes. Cette personne ne doit cependant pas abandonner toute forme d'exercice, car l'exercice physique est un bon moyen de prévenir les maladies cardiaques. On s'en sert aussi pour activer la réhabilitation des personnes qui ont subi un infarctus ou crise cardiaque ou encore dont les artères coronaires se rétrécissent, comme c'est le cas pour les victimes d'angine.

Il ne faut pas faire n'importe quel exercice, mais plutôt les choisir avec soin, après avoir consulté le médecin. Il ne faut pas hésiter à solliciter son avis sur ce qu'il croit être l'exercice le mieux approprié, compte tenu de l'état physique général du patient. Ces exercices sont habituellement modérés au début et répétés pendant de courtes périodes; la fréquence croît selon les capacités de la personne sous traitement.

Plusieurs hôpitaux sont maintenant équipés de machines qui permettent d'évaluer avec précision les capacités de travail du coeur; les médecins prescrivent ces tests à leurs patients et peuvent mieux juger le type d'exercice qui convient. Le but des exercices est d'augmenter progressivement l'activité des vaisseaux cardiaques collatéraux. Ceux-ci remplaceront les fonctions des coronaires endommagées.

Parmi ces exercices, notons la marche, la natation, le cyclisme, le patin, toujours selon un rythme modéré. Il est dangereux de poursuivre trop longtemps une activité pendant une crise d'angine, d'où le conseil maintes fois répété d'éviter les exercices violents lors de grands froids ou de grandes chaleurs, les températures extrêmes ayant tendance à provoquer l'angine.



Le lit Cosmos réalisé par l'Association des fabricants de meubles du Québec pour la compagnie Perma Foam est une des nombreuses créations que l'on peut voir au Salon du meuble de Toronto qui se tient actuellement dans la Ville Reine.

**Succès du Salon du meuble de Toronto**

Le Salon du meuble de Toronto 1977 connaît cette année un succès sans précédent.

Des le 10 novembre 1976, toutes les chambres des hôtels en bordure de la route de l'aéroport avaient été retenues pour cet événement.

Ce Salon du meuble de Toronto attire traditionnellement 10,000 acheteurs de toutes les régions du

Canada et du nord-est américain ainsi qu'un grand public de 15,000 visiteurs.

On estime que cette année la somme totale des expéditions de mobilier de fabrication canadienne atteindra 1.5 milliard de dollars et que la production de mobilier résidentiel constituera 45% du volume total des ventes.

M. Michel Drouin, président du

comité d'exposition pour le Salon du meuble de Toronto, considère que malgré que la situation financière du Canada laisse à désirer, l'année 1977 sera pour les fabricants de meubles une excellente année à cause de la vaste gamme de nouveaux produits offerts.

Le Salon du meuble de Toronto se tient au Centre international et à l'hôtel Constellation.

**L'IREQ présente sa politique d'environnement**

par Jean-Pierre BONHOMME

Les hauts fonctionnaires de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec détermineront demain les grandes lignes de leur programme de travail quinquennal devant être soumis à la Commission hydro-électrique du Québec et au gouvernement; sans être explicites relativement à la réorientation des programmes spécifiques, ils ont exprimé l'espoir, hier, que les ressources financières attribuées à cet important secteur de l'activité paragouvernementale soient considérablement accrues, notamment en ce qui concerne l'étude des projets destinés à conserver les ressources.

Le directeur adjoint de l'Institut de recherche de Varennes, l'IREQ, qui emploie quelque 350 employés, M. Gilles Cloutier, a précisé qu'à son avis les fonds accordés à la recherche et au développement, dans le domaine énergétique, devraient être doublés. Il a dit que, dans un pays qui produit et consomme tant d'énergie — les Canadiens sont les plus grands consommateurs de tous — le travail de rationalisation est présentement très insuffisant.

D'autre part, le dirigeant de l'IREQ a fait valoir que les gouvernements ne concentrent pas suffisamment leurs efforts, qu'ils les "émiettent" trop pour que les projets de recherche aient un impact social valable. Il a cité, à cet égard, le cas du projet de recherche que l'Institut de recherche de l'Hydro a soumis au Conseil national de la recherche, récemment, relativement au développement de la technologie de la fusion nucléaire. L'IREQ, a-t-il précisé, avait soumis, en collaboration avec quatre autres institutions de recherche, un programme de développement technologique impliquant des dépenses de \$5 millions par année. Or le gouvernement fédéral a rejeté cette demande et il a plutôt offert d'appuyer un programme cinq fois moins important. Cela, a dit M.

Cloutier, ne permet pas aux agences gouvernementales de développer des techniques qui soient propres au Canada; ils accentuent plutôt la dépendance du Canada à l'égard de l'étranger.

Le fonctionnaire, qui s'exprimait au cours d'une conversation portant principalement sur le développement des technologies dites douces, dans le cadre des activités de recherche de l'Hydro-Québec, a reconnu l'importance de l'utilisation des ressources renouvelables, pour produire l'électricité, mais il a recommandé aux citoyens de ne pas fonder des espoirs démesurés sur les techniques nouvelles.

M. Cloutier a souligné par contre que les budgets de recherche fédéraux concernant le développement des techniques de production des énergies "nouvelles" comme celles utilisant les rayons du soleil et la force du vent, ont récemment été légèrement augmentés et il a dit que les objectifs propres à l'IREQ, à cet égard, seront fixés demain par l'administration des laboratoires.

On sait que le ministre délégué à l'Énergie, M. Guy Joron, a annoncé mardi la tenue, à compter du 8 février prochain, d'une réunion de la Commission parlementaire sur la politique énergétique. Dans sa déclaration, à ce sujet, il a fait part de sa "préoccupation principale" pour l'établissement, le plus rapidement possible, d'une politique énergétique "tenant compte de la rationalisation dans l'utilisation de l'énergie et de la protection de l'environnement".

Le directeur adjoint de l'IREQ, M. Cloutier, a expliqué hier que la part de son budget, accordée par l'Hydro-Québec, au développement des techniques nouvelles éolienne (le vent), solaire, et thermique, est peu importante. Une douzaine de personnes, seulement, y sont affectées. Les techniques solaires, elles, les plus prometteuses, ne sont appuyées que par un budget inférieur à \$200,000 annuellement.



**PENSEZ VALEUR**  
pour votre argent.

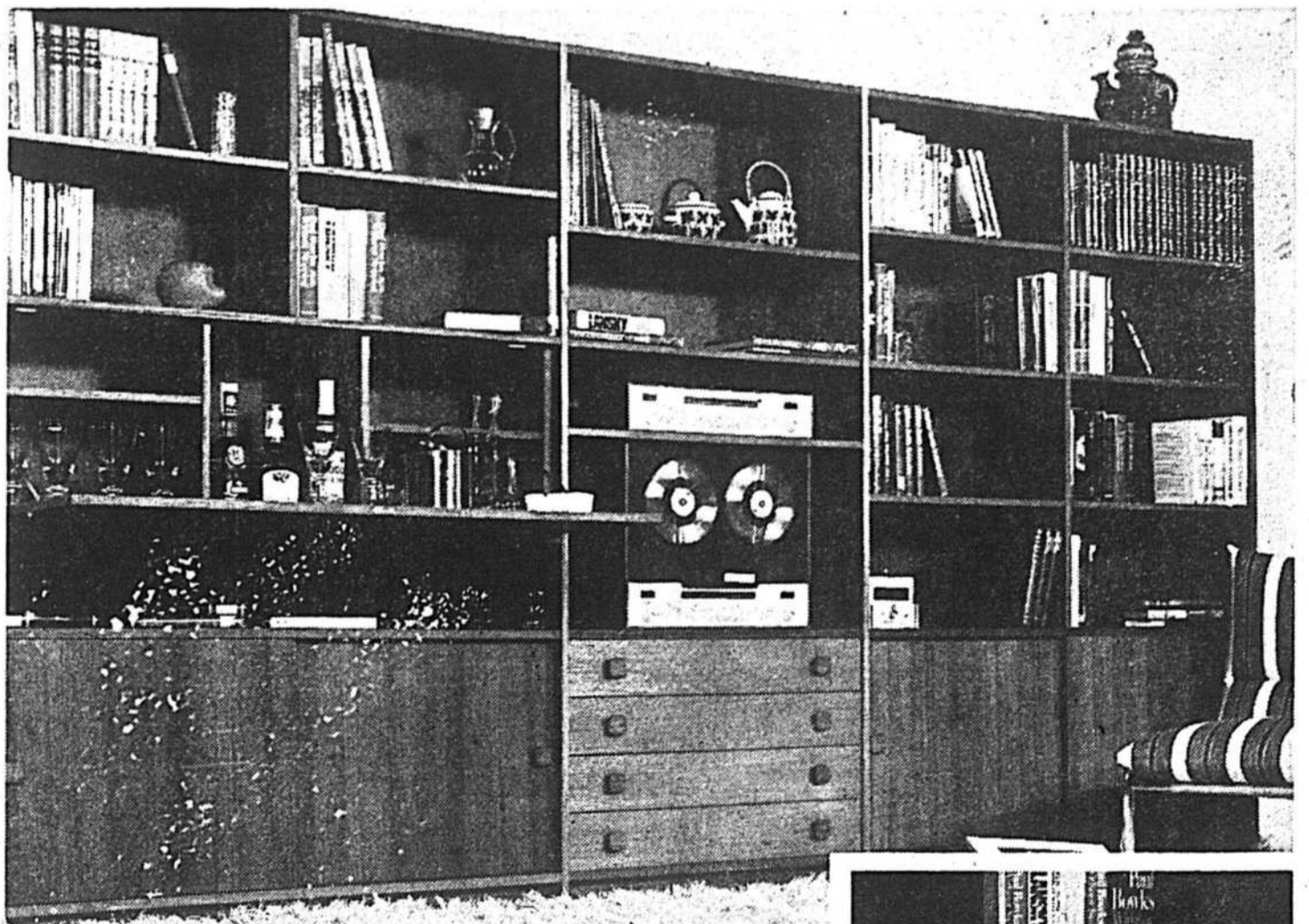
Valeur exceptionnelle!  
Ensemble "Domino" de  
conception vraiment inédite  
présenté par La Maison Danoise:  
**\$555.**

Le "Domino" vous offre plus de dix pieds d'espace de rangement. Cette superbe bibliothèque en teck est munie de portes, d'étagères et de tiroirs à glissement ultra doux installés avec soin et précision.

Si vous l'emportez: \$555; Si nous la livrons: \$595;  
Si, en outre, nous l'installons: \$655.

**LA**  
**VENTE**

continue avec des rabais de  
**10 à 50%**



Un des éléments de l'ensemble comporte un abattant à charnières robustes et fermant à clef. Il peut servir de bar. Tous les rayons sont ajustables en hauteur.



**LA**  
**MAISON DANOISE**

le fonctionnalisme est de règle et la qualité une tradition.

Notre magasin principal est situé au: 1480, route transcanadienne, Dorval, à l'est du boulevard des Sources. Téléphone: 332-9446  
Également sur: la promenade de la Place Ville-Marie. Téléphone: 861-3734

# Hôtel-Dieu de Montréal et Rosemont-Maisonneuve Deux syndicats marxistes-léninistes font appel au PQ tout en le vilipendant...

par Nicole  
BEAUCHAMP

Deux syndicats des hôpitaux Hôtel-Dieu et Maisonneuve-Rosemont de Montréal, qui ne cachent pas leur forte sympathie à l'endroit des marxistes-léninistes, promettent de faire du grabuge si le ministre des Affaires sociales, Denis Lazure, «ne met pas fin immédiatement aux coupures de postes» dans les hôpitaux.

L'Union des employés de services (local 298 FTQ) de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, regroupant environ 2.000 syndiqués, et le Syndicat national des employés généraux de l'hôpital Hôtel-Dieu (CSN), comptant près de 1.200 membres, ont formulé trois autres exigences au cours d'une conférence de presse.

Ils réclament le réembauchage de trois employés de Maisonneuve-Rosemont congédiés pendant le conflit dans le secteur public, la levée des suspensions avec pleine compensation pour sept employés de l'Hôtel-Dieu, et que «cessent immédiatement toute mesure répressive et toute at-

taque contre les libertés d'action syndicale.

Parlant d'abord de campagne de sensibilisation auprès des syndicats sur ces questions, les représentants syndicaux ont vite emprunté le ton belligérant. «Nous allons prendre tous les moyens pour que le Parti québécois respecte ses obligations prises durant la campagne électorale. Nous avons d'autres moyens pour le forcer à les respecter», a déclaré M. Donald Bernier, président du syndicat FTQ de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Congédié depuis un an, à l'instar de deux autres employés, M. Bernier a été réélu par acclamation à la présidence de son syndicat, en septembre dernier, pour un mandat de deux ans. Son congédiement s'assortit de quinze chefs d'accusation de la part de l'administration, qui gravitent autour d'incitations à des débrayages.

Interrogé à savoir pourquoi on ne s'en remettait pas aux instances de la FTQ pour régler le problème, M. Bernier a répondu tout de go: «On fait la demande au PQ parce qu'il s'est fait élire par

les travailleurs en prenant position pour les travailleurs.»

Les communiqués des deux syndicats dévient à peine de l'esprit d'orthodoxie et du vocabulaire que l'on retrouve dans les publications des groupuscules d'extrême-gauche, et mettent donc l'accent sur «l'état de crise» dans les hôpitaux.

«Avec le développement de la crise économique qui s'accroît, y lit-on, et la volonté de la bourgeoisie de faire retomber le poids de cette crise sur le dos de la classe ouvrière (...). Le gouvernement péquiste continue le projet de rentabilisation des hôpitaux comme sous le Parti libéral pour faire retomber sur nous le poids de la crise.»

«Le gouvernement

coupe sur la qualité et la quantité des soins par des fermetures de lits, séjours d'hospitalisation raccourcis, et par des coupures de personnel en coupant des postes, en les fusionnant, en ne remplaçant pas les congés, etc.», faisait écho le vice-président du syndicat des employés généraux de l'hôpital Hôtel-Dieu, M. Normand Cléroux.

Dans cette institution, sept employés ont été écopés de suspensions pour des périodes de deux et trois semaines, «parce qu'ils se sont adressés aux travailleurs à la cafétéria durant les heures de repas lors de la journée d'étude provinciale du 15 décembre dernier contre les coupures de postes», prétend le syndicat.

Mais, renchérit-il: «De ces travailleurs suspendus, il y en a plusieurs qui sont des sympathisants de la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada. L'attaque contre les militants et sympathisants communistes chez nous est entreprise depuis déjà quelque temps et l'administration ne ménage aucun effort pour se débarrasser de ces travailleurs.»

Criblé de questions, M. Cléroux a admis que des «sympathisants marxistes-léninistes» figuraient parmi les membres de l'exécutif du syndicat.

Les deux syndicats morigèment contre l'obstruction de l'administration au niveau des négociations. Dans les

deux institutions, près de 300 griefs se sont accumulés et traînent. L'assainissement des relations de travail dans ces hôpitaux s'annonce ardu. D'autant plus que, tout en exigeant des réponses immédiates du ministre Lazure, le syndicat de l'Hôtel-Dieu jette carrément l'anathème sur le Parti québécois.

«L'affaiblissement des organisations syndicales va permettre au PQ de faire passer plus facilement ses politiques anti-travailleurs en faisant croire que tous, patrons, ouvriers et Etat, doivent se donner la main pour relever l'économie de la province. Comme si les intérêts de la classe ouvrière pouvaient être conciliables avec ceux de la bourgeoisie et son Etat.»

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL

## Frigidaire

Western REFRIGÉRATION

ENTRETIEN PIÈCES ET SERVICES  
Veuillez appeler 637-2587

2875 BOUL SAINT JOSEPH LACHINE

### OPTOMÉTRISTES

J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.  
JACQUES BENOIT, O.D.

900, SHERBROOKE OUEST (CH) 849-1274

OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI DE 9 A M à 5 30 P M  
JEUDI - VENDREDI de 9 am à 9 pm - SAMEDI FERME

### CUIRETTE TISSUS FINIS VINYLE

VINYLES CLAIRS ET DE COULEUR  
IMITATION DE BOIS AUTO-ADHÉSIFS  
"CUIR VERNI" — MYLARS MÉTALLIQUES  
COUVRE-MURS DE VINYLE

- Tissus pour rideau de douche de 72" de largeur
- Polyéthylène 3 à 40 pieds de large
- Coussin mousse taille à la forme et aux dimensions voulues

Plastic Coated Textiles Ltd.  
205 EST, AV. MONT-ROYAL

## Commission parlementaire sur la construction?

Le ministre du Travail, M. Jacques Couture, aurait décidé de convoquer la commission parlementaire du Travail et de la Main-d'œuvre pour permettre aux syndicats mécontents de l'entente intervenue entre la FTQ-Construction et l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, au début

une lettre du chef de cabinet du ministre, M. Pierre Paquette, qui écrit que «le ministre a pris en considération votre requête et compte tenir une commission parlementaire très prochainement après la période des Fêtes. Plus de détails vous parviendront plus tard»

M. Couture doit par ailleurs s'entretenir aujourd'hui avec d'autres groupes de dissidents, menuisiers et opérateurs de machine lourde, ainsi qu'avec les représentants de la Fraternité des ouvriers en électricité qui veulent faire préciser que certains points de l'entente intervenue s'appliquent également à eux.

Si la commission parlementaire est convoquée, la CSN-Construction voudra sans doute se faire entendre et le groupe de la FTQ, dirigé par M. Yves Dumoulin, qui a négocié l'entente, cherchera à obtenir confirmation que la Régie des mesures anti-inflation ne réduira pas les échelles négociées, comme il l'a clairement fait savoir par les médias d'information, hier.



Jacques Couture du mois dernier, de faire entendre leur point de vue.

Un ancien agent d'affaires de l'Union des tireurs de joints, M. Edmond Chiasson, qui a fait campagne pour obtenir la convocation de la commission parlementaire a, selon un quotidien du matin, reçu

## Grâce à un aphrodisiaque, on pourrait détruire la "tordeuse"

par Carolyn GREEN  
FREDERICTON (PC) — Le recours à un produit simulant l'attraction sexuelle pour enrayer les dommages causés par la tordeuse du bourgeon d'épinette n'est pas une panacée contre cet insecte qui a dévasté les forêts de l'Est du Canada. Du moins pas encore.

Le procédé est cependant prometteur, selon R. M. Belyea, directeur du Centre de recherches forestières des Maritimes, du Service canadien des forêts.

Le biologiste explique comment opère cet aphrodisiaque, connu sous le nom de "Future":

«On sait que plusieurs insectes mâles retrouvent la femelle grâce à l'odeur qu'elle émet. Les insectes s'accouplent et la femelle dépose des

oeufs fertiles. En utilisant le Future, on remplit l'air ou se trouvent les insectes de ce parfum manufacturé chimiquement; ce faisant, les mâles sont confus, car ils n'arrivent pas à trouver les femelles dans tout ce parfum.»

Si la méthode était utilisée durant plusieurs années, «la théorie veut que le nombre d'oeufs soit réduit à un niveau contrôlable.»

Bien que le problème de la tordeuse existe depuis des années, il s'est aggravé les printemps derniers avec la publication de recherches du docteur John Crocker, de Halifax. Ce dernier a établi la possibilité d'un lien entre l'émulsifiant utilisé pour la vaporisation d'insecticide et un trouble infantile rare, mais souvent fatal, le syndrome de Reye.

# Télé consoles Panasonic d'un rendement reconnu 40 millions de fois à travers le monde.

À date, les fabricants de Panasonic ont produit plus de 40 millions de téléviseurs. Ce qui signifie qu'à travers le monde des millions de gens comme vous regardent leurs programmes préférés sur des téléviseurs dont l'excellence de la qualité est presque devenue légendaire.

Les raisons d'un tel succès sont simples: la qualité Panasonic et le fruit d'incessantes recherches effectuées par des gens qui n'acceptent aucun compromis lorsque la technique et la fabrication d'un produit sont en jeu.

De notre tout premier téléviseur jusqu'à notre 40 millionième, une chose est demeurée immuable: la qualité. C'est pourquoi nous pouvons avancer que nous voir une fois c'est nous voir 40 millions de fois.

Il y a 40 millions de raisons de choisir Panasonic. La votre n'en sera qu'une d'entre-elles.

### Panasonic: Tout simplement magnifiques.

Les nouvelles télé-couleurs combinent la simplicité de leur conception à l'élégance de leur esthétique. Panasonic vous offre un vaste choix de styles s'harmonisant à tout décor.

### Panasonic: Une fiabilité inébranlable.

Les châssis "MSIC MK-III" représentent une nouvelle forme de transistorisation plus compacte et plus efficace. La transistorisation

PC-2655 Le "Canton", télé de 26" dans une riche crédence style provincial espagnol fini grené à chèvre.  
PC-2659R, même modèle plus télécommandé

intégrale de ces châssis signifie que très peu de pièces peuvent éventuellement devenir défectueuses, ce qui leur confère une durée accrue. Chaque modèle illustré ici est doté d'un puissant châssis de 30 kV afin de leur assurer un rendement exceptionnel.

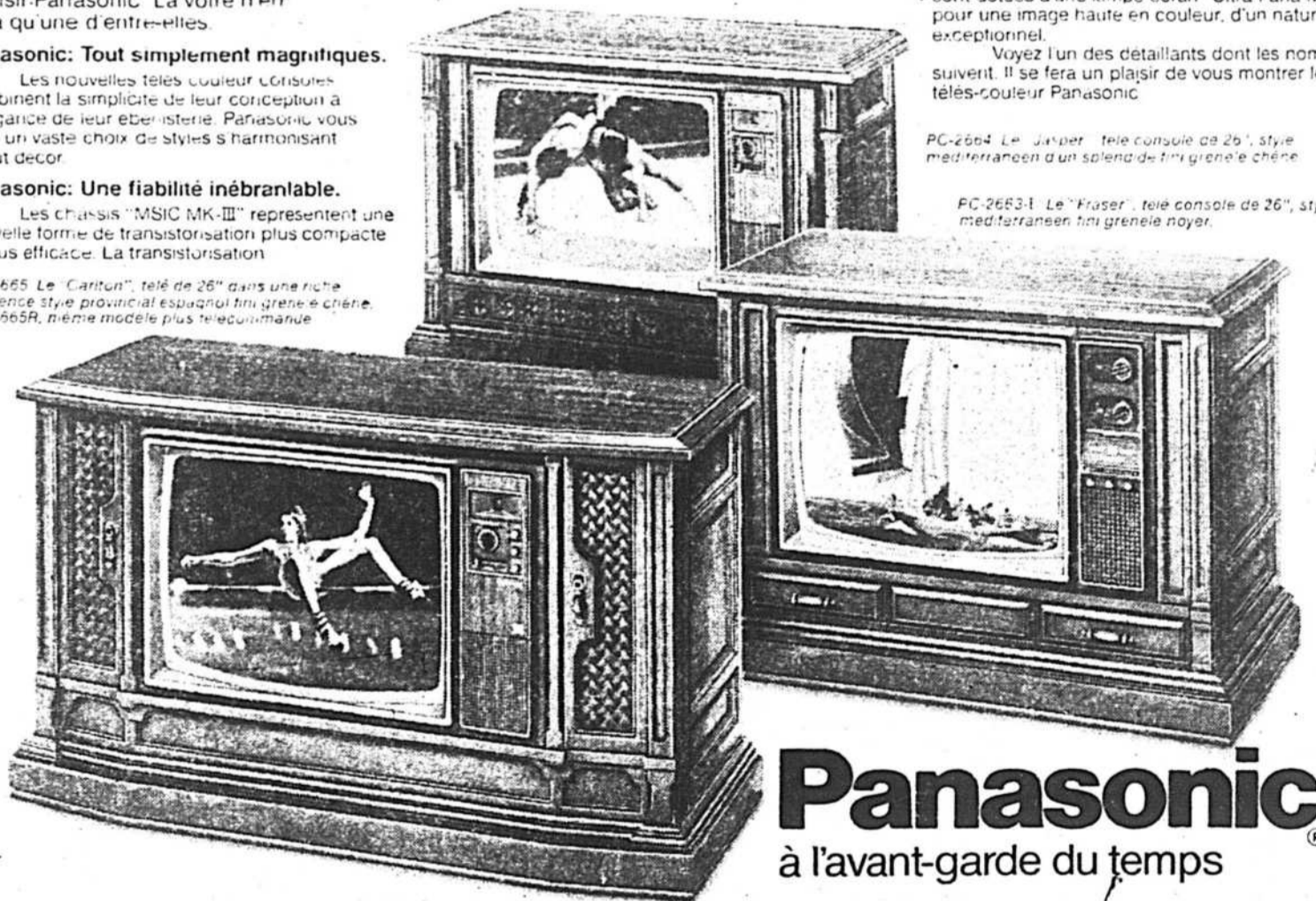
### Panasonic: Un terme aux réglages compliqués.

Les télé-couleurs consoles Panasonic se rapprochent sans cesse de l'automatisation. En effet, une pression sur un seul bouton et l'auto-réglage "Q-LoK" ajuste automatiquement la couleur, les nuances, la luminosité et les contrastes. De plus, le dispositif "Vigie-Vidéo" compense automatiquement la luminosité de l'image d'après les conditions d'éclairage des lieux. Ainsi, avec une télé-couleur Panasonic, aucun réglage subséquent n'est nécessaire lors des changements de canaux ou de programmes.

### Panasonic: Une image qui remplace mille mots.

Toutes les télé-couleurs consoles Panasonic sont dotées d'une lampe-écran "Ultra-Pana-Matrix" pour une image haute en couleur, d'un naturel exceptionnel.

PC-2664 Le "Jupiter", télé console de 26", style méditerranéen à un splendide fini grené à chèvre.  
PC-2663-1 Le "Fraser", télé console de 26", style méditerranéen fini grené à noyer.



# Panasonic

à l'avant-garde du temps

La compagnie aux multi-millions de raisons d'être.

<b>DISTRICT SUD</b>	<b>ATELIERS ELECTRONIQUES ROSSEAU INC.</b> 3256 GRANDE-ALLÉ, ST-HUBERT 678-3430 31, ÉVANGÉLINE, GRANBY 378-0130	<b>LESSARD LA MAISON DE LA TÉLÉVISION INC.</b> 2219, CHEMIN CHAMBLY LONGUEUIL — 677-8984 Panasonic	<b>AMEUBLEMENT CLAUDE PERREault INC.</b> 127, boul. Laurier St-Basile-le-Grand 653-7851 Panasonic	<b>ST-LAURENT TV (1972)</b> 11, du Centenaire Valleyfield, P.Q. 373-7933 Panasonic
<b>ZODIAC AUDIO VISUAL INC.</b> 458, Victoria, St-Lambert 671-6166 1547, Montarville, St-Bruno Panasonic 653-9141	<b>DISTRICT NORD</b>	<b>T.V. ÉLECTRONIQUE COUTU INC.</b> 1251 est. rue Beaubien Montréal — 273-9121 Panasonic	<b>AMEUBLEMENT PHIL JOLY</b> 121 est. Blainville Ste-Thérèse-de-Blainville 435-6566 Panasonic	<b>PERRON &amp; GAGNÉ TV INC.</b> 3749, boul. Lévesque Chomedey, 681-6466 Panasonic
<b>DISTRICT OUEST</b>	<b>Simpsons</b> Centre-ville Fairview — Pointe-Claire	<b>PASCAL</b>	<b>PASCAL</b> DISPONIBLE PAR NOTRE ENTREPRISE A LA PLUPART DE NOS MAGASINS ET ENTREPRISES Panasonic	<b>M. D. VAILLANCOURT</b> 317, MONTMORENCY LAYAL-DES-RAPIDES 669-7105 384-3594 Panasonic



Jacques-Yvan MORIN

photo Pierre McCann, LA PRESSE

# dossier constitutionnel J.-Yvan Morin tentera de récupérer d'Ottawa le champ de l'éducation

par Lysiane GAGNON  
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, doit relancer dès aujourd'hui, à l'occasion de l'ouverture de la 27e réunion des ministres de l'Éducation des provinces canadiennes, l'une des plus an-

ciennes revendications autonomistes du Québec: la récupération totale de tous les pouvoirs rattachés de près ou de loin au domaine de l'éducation.

On s'attend aussi à ce que le ministre fédéral responsable du Secrétariat d'État, M. John Roberts, qui doit lui aussi assister à une partie de la réunion, profite

de son séjour à Québec pour donner publiquement — par voie de conférence de presse — le point de vue d'Ottawa sur cette question.

Selon des sources fiables, la déclaration liminaire que doit faire le ministre Morin fera allusion au type de relations que le Québec entendrait établir avec

les ministères de l'Éducation des autres provinces dans un contexte de souveraineté, mais il semble que M. Morin compte également proposer à ses collègues un nouveau mode de fonctionnement même à l'intérieur du régime fédéral actuel. Tout cela — de

— Voir EDUCATION, page A 6

# la presse

LE PLUS GRAND  
QUOTIDIEN  
FRANÇAIS  
D'AMÉRIQUE

MONTREAL,  
JEUDI 13 JANVIER 1977,  
93e ANNÉE, No 10,  
60 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS

Abonné: Côte Nord 30c  
ABONNEMENT LUNDI AU SAMEDI 91 40

METEO

Ensoleillé, ennuagement en fin de journée  
Minimum: —25 Maximum: —15  
Demain: Neige  
Détails à la page A 2

## Bilinguisme aérien: ni abus, ni mauvaise foi Le juge Marceau donne raison au ministre Lang

par Jean PELLETIER  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le juge Louis Marceau de la Cour fédérale du Canada, "à partir de principes de droit" a donné hier gain de cause au ministre des Transports M. Otto Lang et a débouté l'action intentée par l'Association des gens de l'air du Québec (AGAQ) contre l'ordonnance fédérale émise en août dernier, interdisant l'usage du français dans les communications aériennes au Québec.

Le juge Marceau reconnaît donc au ministre fédéral des Transports, le pouvoir de "geler temporairement" l'implantation du bilinguisme dans les communications aériennes, et rejette la thèse avancée par l'AGAQ ainsi que le député de Maisonneuve aux Communes M. Serge Joyal, selon laquelle l'ordonnance du 30 août dernier contrevient à la loi des langues officielles.

Le juge Marceau a par ailleurs conclu que la loi québécoise des langues officielles (la loi 22), invoquée par les avocats des

Gens de l'air contre le ministre fédéral des Transports, ne pouvait être retenue dans cette cause, l'aéronautique de souligner le



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE  
Louis MARCEAU

juge Marceau, relevant d'une juridiction exclusivement fédérale.

Dans un plaidoyer de plus de cinq heures prononcé les 20 et 21 décembre dernier, les avocats des Gens de l'air avaient soutenu devant le juge Marceau, que le ministre Otto Lang ne détenait pas le pouvoir de régler l'usage du français dans les communications aériennes, sa juridiction se limitant à statuer sur les méthodes de communications aériennes, non sur la langue employée.

Le juge Marceau rejette cette interprétation de la loi des langues officielles, en déclarant que l'expression "méthodes de communications" s'étend à la langue utilisée dans les communications entre pilotes et contrôleurs. "La langue a mon avis, écrit le magistrat, étant l'ensemble des unités du langage parlé ou écrit, je n'arrive pas à voir comment elle peut être dissociée du vocabulaire et du lexique."

En second lieu le juge estime que, contrairement à l'interpréta-

tion des Gens de l'air, l'Ordonnance du 30 août ne contrevient pas à la loi des langues officielles puisqu'elle ne fait selon lui que "geler temporairement" l'implantation du bilinguisme dans les communications aériennes et non l'interdire.

A preuve, dans son préambule, de préciser le juge Marceau, l'ordonnance stipule clairement la volonté du ministre fédéral des Transports d'instaurer à l'avenir le bilinguisme dans tous les aéroports du Québec.

Le magistrat s'appuie enfin sur l'article 10 de la Loi des langues

— Voir MARCEAU, page A 6

• Joyal: une autre rebuffade de la part d'Ottawa

• Le gouvernement Lévesque aidera les Gens de l'air

— page A 6



photo LA PRESSE

M. et Mme Emile Lavallée. "Cas de "dûmping" affirme l'hôpital qui, à son tour, pour se débarrasser d'un malade encombrant, use du même procédé. C'est le genre de personnes dont on trouve qu'elles ne sont pas assez malades ou trop malades... selon l'établissement.

## Un invalide en "congé forcé": trop malade ou pas assez?

par Claire DUTRISAC

Hier midi, le Centre hospitalier de Verdun (ex-hôpital général du Christ-Roi) retournait chez lui, contre le gré de son épouse, M. Emile Lavallée.

Les ambulanciers ont, selon le récit de Mme Lavallée et celui d'une voisine, déposé la civière sur le trottoir et ont entrepris de défoncer la porte. "Ils cognaient comme des fous. Je n'ai pas pu, lorsque j'ai vu mon mari ainsi exposé au froid, refuser d'ouvrir comme on me l'avait conseillé."

Son mari, très oppressé la veille, Mme Lavallée l'avait conduit au service d'urgence de l'hôpital où il a passé la nuit. Le matin, l'hôpital l'a appelé pour lui annoncer qu'on allait lui retourner son épouse. "J'ai refusé." Par la suite, Mme Lavallée ne répondait pas au téléphone. Les ambulanciers ont demandé à une locataire d'ouvrir la porte puis que Mme Lavallée paraissait absente. Ils étaient donc prêts à abandonner le malade seul dans une maison.

L'histoire de M. Lavallée est une histoire banale, comme il y en a des centaines dans Montréal. C'est un cas comme ceux dont personne ne veut.

M. Lavallée devrait normalement se trouver dans un établissement. Mais voilà! son état ne s'est pas encore assez détérioré pour qu'on puisse espérer son décès dans moins d'un an. C'est

pourquoi l'hôpital Champlain de Verdun, (pour malades chroniques) l'a refusé, le 20 décembre dernier.

Entre deux chaises

Mais M. Lavallée est trop malade pour être accepté dans un centre d'accueil comme le Manoir de Verdun, par exemple. Il est entre deux chaises. Cet homme pourrait-il rester à la maison, sous les soins de son épouse? Celle-ci est frêle; sa santé laisse à désirer, selon le diagnostic de son médecin. Or, son mari, hémiplegique est incontinent; il souille son lit toutes les nuits. Chaque jour, il faut faire sa toilette au lit, changer ses draps, les laver. Il ne marche pas. Mme Lavallée doit le soulever pour l'aider à s'asseoir dans sa chaise roulante. C'est épuisant.

De plus, son caractère s'aggrave; il devient agressif. Selon Mme Lavallée, une infirmière visiteuse a refusé de faire, seule, la toilette de M. Lavallée. "Les infirmières viennent l'après-midi; je ne peux laisser mon mari dans un lit souillé tout ce temps-là." L'horaire des infirmières ne concorde pas avec les besoins du malade.

De toute évidence, et point n'est besoin d'être médecin pour le constater, ce cas exige l'hébergement. L'évaluation des travailleurs sociaux le confirme. C'est

— Voir INVALIDE, page A 6

### le monde

• Ford s'en va

Le 38e président des États-Unis a fait ses adieux hier au Congrès. Dans son dernier "Message sur l'état de l'Union", le premier occupant non élu de la Maison Blanche a affirmé qu'il laisse à son successeur une Amérique "en meilleure forme".

• Carter arrive

Effectuant son dernier séjour à Washington avant son inauguration, le président élu annonce qu'il s'attaquera en priorité aux points chauds de l'actualité internationale.

• Abou Daoud et Mirage F-1

Au lendemain de la libération du militant palestinien Abou Daoud par un tribunal français, on annonce à Paris, de source autorisée, que la France fournira 200 chasseurs-bombardiers Mirage F-1 à l'Égypte. L'affaire Abou Daoud risque cependant d'avoir des répercussions tant nationales qu'internationales pour la France.

— pages C 10 et C 11

## Québec promet une aide substantielle à Tricofil

QUÉBEC — L'entreprise de textile autogérée Tricofil recevra une aide substantielle du gouvernement Lévesque, mais ces nouvelles subventions seront assorties d'une condition: celle d'accepter que des spécialistes "de l'extérieur" y collaborent au niveau de la gestion et du marketing.

C'est ce qu'a annoncé hier le premier ministre René Lévesque, qui a précisé que "ce besoin" d'une aide non seulement financière mais aussi technique "se fait sentir même par les principaux intéressés", laissant entendre que les travailleurs proprié-



taires de Tricofil et les représentants du gouvernement étaient déjà d'accord là-dessus.

M. Lévesque a toutefois atténué la suggestion d'un journaliste qui voulait que l'autogestion, à Tricofil, se transforme ainsi en cogestion, en disant qu'il n'y aurait pas de changement d'ordre

juridique et qu'il s'agissait plutôt d'une entente bona fide.

Le montant de la subvention est déjà à peu près déterminé, mais les modalités restent à être précisées, a dit M. Lévesque. Il appert par ailleurs que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, donnera tous les détails sur cette transaction dans une conférence de presse qui devrait avoir lieu vendredi ou lundi, à Montréal. Au ministère, on affirme qu'on tient à ce que cette subvention et les conditions qui l'encadrent soient susceptibles de relever Tricofil "une fois pour toutes".

## Départ en douce des Cubains "indésirables"

— page A 2

### sommaire

Arts et spectacles  
— Informations: A 11 à A 15  
— Horaires: A 14  
Bandes dessinées: C 14  
Décès, naissances, etc.: D 12, D 13  
Étes-vous observateur?: D 2  
Horoscope: C 14  
Le bridge: C 15  
"LE PLUS GRAND": D 3  
Les échecs: C 15  
Les maux de notre langue: C 2  
Loisirs et récréation: C 15  
Mon œil sur Montréal: A 14  
Mots croisés: C 14  
Petites annonces: D 1 à D 12  
Plaisance: D 9  
Radio et télévision: A 14, C 9  
Sports: B 1 à B 7  
— Le ski: B 6  
Sur 2 roues: D 10  
Vivre aujourd'hui: C 1  
— Se nourrir: C 2

### l'économie

• Abitibi d'accord avec le PQ

Le président de la société Abitibi Paper a quelque peu surpris ses auditeurs, hier, en déclarant sans ambages que sa compagnie était tout à fait d'accord avec le programme du Parti québécois touchant l'abolition des concessions forestières.

• Québec contre Bell

À l'instar de son prédécesseur, le nouveau gouvernement péquiste a bien l'intention de s'opposer aux demandes de hausses tarifaires présentées par Bell Canada au CRTC.

— pages B 8 à B 12



### variétés

Joe Dassin:  
j'arrêterai  
tout dans  
deux ans...

Une entrevue  
de Pierre BEAULIEU

— page A 11

## Conflits d'intérêts Des directives plus sévères pour les ministres péquistes

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le premier ministre René Lévesque a annoncé hier le nouveau code d'éthique auquel les ministres de son cabinet devront se soumettre, et il a précisé que ces directives "resserrent" celles qu'avait déjà établies le gouvernement Bourassa pour prévenir les conflits d'intérêts.

Les principales innovations, à ce chapitre, sont les suivantes: les ministres ne pourront plus avoir recours à des fiduciaires pour administrer leurs avoirs, mais devront carrément se départir de leurs intérêts dans toute compagnie dont les actions sont cotées en bourse ou pour lesquelles il existe un marché hors liste établi. (La même règle s'applique à leurs épouses et à leurs enfants mineurs). En outre, les compagnies dans lesquelles un ministre aurait des intérêts n'auront pas le droit — et, c'est en ceci que réside la nouveauté selon M. Lévesque, sans qu'aucune exception ne soit prévue — de faire affaire avec l'Etat. Enfin, les ministres seront tenus de divulguer leurs intérêts financiers non seulement au Québec, "mais ailleurs aussi".

Le délai accordé dans les cas où surgiraient des conflits d'intérêt est de 60 jours.

Même si cette directive ne s'applique qu'aux membres du conseil des ministres, le député Denis Vaugeois, adjoint parlementaire au ministre des Affaires intergouvernementales, a annoncé hier qu'il quitterait l'édition du Boreal-Express pour

se consacrer librement au dossier du livre.

Les nouvelles directives touchent également à la propriété foncière: sauf dans les cas d'une propriété acquise à des fins de résidence, il sera interdit aux ministres, de même qu'à leurs conjoints, "d'acheter, pour fins de speculation, un terrain ou d'acquiescer des intérêts dans une propriété foncière au Québec ou dans une société de mise en valeur immobilière faisant affaire au Québec", mais cela n'empêche l'acquisition ni d'une terre, ni d'immeubles "devant servir à des fins commerciales normales".

Le code d'éthique prévoit des cas particuliers, ou un ministre pourra être forcé, en raison de la nature de ses attributions, de se départir d'un placement particulier. Si "l'intérêt public" exigeait une dérogation aux règles établies concernant les marchés avec l'Etat, "la commission parlementaire des engagements financiers sera alors informée de tous les détails du marché et ce, avant sa conclusion, sauf pour les cas d'urgence".

D'ici au 30 janvier, les ministres devront faire connaître dans les détails leurs intérêts, qu'il s'agisse d'actions, de créances, de terrains ou d'immeubles, ainsi que les renseignements pertinents sur leurs créanciers, et tout ce qui pourrait toucher leur participation — ainsi que celle de leur conjoint — dans des sociétés susceptibles de faire des marchés avec l'Etat.

# Les Cubains "indésirables" partent à l'abri des regards

par Michel AUGER

Les quatre ressortissants cubains impliqués dans l'affaire de l'école d'entraînement d'espions ont finalement quitté le Canada au début de l'après-midi hier et, jusqu'au départ de leur avion pour La Havane, ils ont été "traités aux petits oignons" par le ministère des Affaires extérieures.

Fidèle à sa politique traditionnelle dans les cas semblables, le ministère a tenté par tous les moyens possibles de ne pas "froisser" plus qu'il ne le fallait les Cubains jugés indésirables, refusant jusqu'à hier de révéler leur identité.

Finale, en fin de journée hier, un fonctionnaire confirmait que les noms des trois diplomates revêlés hier par LA PRESSE correspondaient bel et bien aux trois individus déclarés persona non grata.

C'est escortés de policiers de la GRC que le consul général de Cuba à Montréal, M. Jesus Rodriguez Verdez, et le troisième secrétaire de l'ambassade, M. Fernando Rivero Milan, ont été conduits à l'aéroport de Dorval hier matin, où ils sont montés dans un vol régulier d'Air Canada en partance pour Toronto.

A Toronto, les deux diplomates ont rejoint les deux autres Cubains non couverts par l'immunité diplomatique ou consulaire appréhendés dimanche soir dernier à Montréal. L'étudiant Hector Aragoza et le représentant commercial cubain Raul Hernandez avaient été conduits à Toronto mardi après-midi après avoir passé au moins une nuit dans les cellules du quartier général de la police de la CUM.

Tant à Dorval qu'à l'aéroport de Toronto, journalistes et photogra-



photo Pierre McCann, LA PRESSE

## Rien à faire... même avec un billet

Les deux diplomates cubains expulsés du Canada ont eu droit à tous les égards à leur départ de Dorval, hier matin. Sur ordre du ministère des Affaires extérieures, journalistes et photographes ont été éloignés de tous les endroits d'où ils auraient pu apercevoir les deux "indésirables". Qui plus est, le reporter Larry Gitnick de la station de radio CKGM s'est vu interdire l'accès à l'avion d'Air Canada qui partait pour Toronto, même s'il avait en main un billet en bonne et due forme.

phes avaient été interdits dans certaines parties de l'aérogare où ils ont normalement accès s'ils sont porteurs des cartes d'accréditation nécessaires. Or, ces fameuses cartes ont été révoquées hier pour la période durant laquelle les Cubains étaient sur place...

ditation nécessaires. Or, ces fameuses cartes ont été révoquées hier pour la période durant laquelle les Cubains étaient sur place...

et ce, sur ordre des Affaires extérieures.

Un reporter radiophonique montréalais, Larry Gitnick, de la station CKGM s'est même vu refuser l'accès à l'appareil qui a conduit les deux diplomates cubains à Toronto, même s'il avait en main son billet et que sa réservation avait été bel et bien confirmée par le transporteur aérien national.

Le cinquième personnage impliqué dans cette affaire d'espionnage, le vice-consul René Valenzuela, qui était retourné à Cuba le mois dernier est lui aussi jugé indésirable par Ottawa et a été avisé de ne plus revenir ici.

A La Havane, un communiqué émis hier par les autorités cubaines confirme les activités de recrutement effectuées par les ressortissants cubains, mais le régime de Fidel Castro considère ces activités comme n'étant pas de l'espionnage puisqu'elles n'étaient pas dirigées contre le Canada.

## Wagner: abus intolérables de l'hospitalité canadienne

A Ottawa, le critique conservateur en matière d'affaires extérieures, le député de Saint-Hyacinthe Claude Wagner, a déclaré que cette affaire ne fera qu'aggraver les soupçons des Canadiens sur les véritables buts de la politique étrangère de Cuba.

Selon M. Wagner, il s'agit là d'un "abus intolérable de l'hospitalité canadienne".

"Déjà, a-t-il ajouté, parce que le Canada contribue financièrement au développement économique de Cuba, l'intervention de ce pays dans les affaires africaines crée d'indésirables tensions entre nos deux pays."

## LA MÉTÉO

Une crête de haute pression s'approche de la province et devrait donner aujourd'hui du temps ensoleillé, mais froid, sur la majorité des régions du Québec. Cependant, une faible perturbation en provenance de l'Ouest canadien sera à nos portes en soirée. On s'attend donc à un ennuagement à partir de l'ouest dans la nuit d'aujourd'hui à demain et de faibles précipitations de neige sont attendues pour demain.

## à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN	
Minimum: —25	Maximum: —15	Neige	
Ensoleillé suivi d'un ennuagement en fin de journée			

## au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-30	-20	Ensol. devenant nuageux	Neige
Outaouais	-25	-15	Ensol. devenant nuageux	Neige
Laurentides	-25	-15	Ensol. devenant nuageux	Neige
Cantons de l'Est	-25	-15	Ensol. devenant nuageux	Neige
Mauricie	-30	-20	Ensol. devenant nuageux	Neige
Québec	-25	-18	Ensol. ennuag. cette nuit	Neige
Lac-Saint-Jean	-25	-18	Ensol. ennuag. cette nuit	Neige
Rimouski	-25	-18	Ensoleillé	Ennuag. et neige
Gaspésie	-25	-18	Ensoleillé	Ennuag. et neige
Baie-Comeau	-30	-22	Ensoleillé	Ennuag. et neige
Sept-Îles	-30	-22	Ensoleillé	Ennuag. et neige

## au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	-1	4
Alberta	Nuageux	Edmonton	-20	-16
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	-28	-25
Manitoba	Dégagement	Winnipeg	-28	-22
Ontario	Nuageux	Toronto	-16	-3
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	-25	-8
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	-18	-6
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	-25	-8
Terre-Neuve	Neige légère	Saint-Jean	-11	-5

## si vous partez...

aux États-Unis					
	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	-11	-9	Chicago	-21	-15
Washington	-11	-2	San Francisco	7	9
Boston	-9	-6	Nlle-Orléans	2	9
			Miami	9	21

## vers les plages

Acapulco	22	31	Bermudes	15	21	Nassau	20	25
Mexico	6	24	Barbade	21	28	Rio de Janeiro	24	29

## Avec un gouvernement dirigé par Joe Clark...

# LaSalle croit que le PQ n'aurait plus besoin de faire l'indépendance

par Fernand BEAUREGARD

Le nouveau président de l'aile québécoise du Parti conservateur, Roch LaSalle, a demandé hier à M. René Lévesque de ne pas tenir son référendum sur l'indépendance du Québec avant de connaître la nouvelle orientation "fédéraliste" que le PC est en train de mettre au point.

M. LaSalle a lancé cet appel au

premier ministre québécois au cours d'une conférence de presse à Montréal.

Selon le député de Joliette, cette orientation sera presque diamétralement opposée à celle, faite d'intransigeance et de refus de dialogue, que préconise le gouvernement de M. Trudeau à l'endroit des Québécois, surtout depuis l'avènement du Parti québécois au pouvoir.

"Un gouvernement dirigé par Joe Clark sera prêt à des compromis, à beaucoup de souplesse et axera ses relations avec Québec et, évidemment les autres provinces, non pas sur les "diktats" mais sur de véritables négociations".

## Elections complémentaires

M. Roch LaSalle, a, par ailleurs, fustigé l'attitude du premier ministre Trudeau qui refuse de déclencher des élections complémentaires dans les comtés québécois de Louis-Hébert, Langelier, Témiscamingue, Verdun et Terrebonne.

"Le gouvernement libéral de Pierre Elliot Trudeau se rend coupable d'une injustice flagrante envers les quelque 300,000 électeurs de ces cinq comtés, privés actuellement de toute représentation au Parlement canadien. "Ces électeurs sauront, dit-il, servir à ce gouvernement la leçon qu'il mérite."

Quellé que soit la date à laquelle ces élections seront tenues, le député de Joliette se dit extrêmement confiant de voir l'équipe de Joe Clark y répéter l'expérience du comté d'Hochelega où Jacques Lavoie avait remporté la victoire contre le ministre Pierre Juneau.

## Sondages

Cette confiance dans l'issue de ces prochains scrutins, le président des conservateurs fédéraux du Québec la tire des récents sondages où est clairement démontrée la perte de faveur des libéraux au profit des progressistes-conservateurs.

Il la tire également de ce qu'il appelle le "fiasco" du gouvernement Trudeau, fiasco évident quand l'on constate le nombre effarant de chômeurs au Canada — environ 800,000 — et surtout quand l'on se rend compte que jamais, depuis l'avènement de l'équipe Trudeau au pouvoir en 1968, le pays n'a été aussi tragiquement divisé.

## Coût de la vie: hausse de 0.3%

OTTAWA (PC) — Le coût de la vie s'est élevé de 0.3 p. cent le mois dernier et le taux d'inflation, de décembre 1975 à décembre 1976, a été de 5.8 p. cent, signale aujourd'hui Statistique Canada.

Au cours du mois dernier, le coût du logement et des aliments a augmenté.

De décembre 1974 à décembre 1975, le taux d'inflation avait été de 9.5 p. cent.

L'indice du coût de la vie fondé sur les prix de 1971 s'établit maintenant à 152.7, ce qui signifie que

des biens et services que l'on pouvait se procurer pour \$10 en 1971 coûtent maintenant \$15.27.

De novembre à décembre derniers, les prix du lait, du pain, des fruits et légumes en conserve, du chocolat et du café ont contribué à faire remonter de 0.4 p. cent le coût de l'alimentation.

Depuis plusieurs mois, le coût des aliments a baissé ou est demeuré stable, de telle sorte qu'en novembre dernier les aliments consommés à la maison coûtaient 3.3 p. cent de moins qu'en novembre 1975.

## en bref

Goyer, Allmand et Fox, conseillers de la reine

OTTAWA (d'après PC) — Trois ministres fédéraux sont au nombre des huit nouveaux conseillers de la reine dont la nomination a été annoncée hier par le ministère de la Justice.

Il s'agit du ministre des Approvisionnements Jean-Pierre Goyer, ancien Solliciteur général; du ministre des Affaires indiennes Warren Allmand, ancien Solliciteur général lui aussi; et du Solliciteur général actuel, Francis Fox.

Les autres personnes nommées à cette distinction sont MM. Reynald Doult, bibliothécaire de la Cour suprême du Canada; Marshall Cohen, sous-ministre adjoint des Finances; Barry Collins, directeur du bureau de Saskatoon du ministère de la Justice; John Howard,

sous-ministre adjoint de la Consommation et des Corporations; et Miles Pepper, de la division législative du ministère de la Justice.

## Le N.-B., 51e État?

SAINT-JEAN, Nouveau-Brunswick (d'après PC) — Les services d'une firme d'experts conseils de Saint-Jean ont été retenus par un groupe d'hommes d'affaires du Nouveau-Brunswick, pour étudier les conséquences de la jonction éventuelle de cette province aux États-Unis.

M. Gary Davis, président de la compagnie Matrix Ltd., a déclaré que cette étude avait de toute évidence été suscitée par le désir de ses clients de connaître les alternatives du Nouveau-Brunswick advenant la séparation du Québec du reste du Canada, qui aurait pour effet d'isoler les provinces de l'Est de celles de l'Ouest.

"Je ne pense pas toutefois, a-t-il souligné, que personne soit pris de panique.

## COLLÈGE DE MONTRÉAL

Institution privée déclarée d'intérêt public dirigée par les Prêtres de Saint-Sulpice

## COURS SECONDAIRE COMPLET EXTERNAT POUR GARÇONS

EXAMENS D'ADMISSION  
Pour Secondaire I, les samedis 8 et 15 janvier 1977

Pour Secondaire II, le samedi 29 janvier 1977  
8 h 45 a.m. Durée: l'avant-midi.

Apporter le bulletin de l'année en cours et celui de l'année précédente (si ce n'est déjà fait)

Renseignements: 933-7397, poste 38  
1931 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E3 (station de métro Guy)

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE INC. 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Son capital est détenu par la Presse Inc. et par les Prêtres de Saint-Sulpice. Les abonnements sont payés d'avance. Les tarifs sont en dollars canadiens. Les abonnements sont payés en espèces ou par mandat postal. Les abonnements sont payés en espèces ou par mandat postal. Les abonnements sont payés en espèces ou par mandat postal.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1.40	285-7272	
Lundi au vendredi	\$1.25	REDACTION	285-7070
Samedi seulement	0.50*	EDITORIAL	285-7030
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		PROMOTION	285-7100
Nombre de semaines		RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
par porteur:	13 26 52	PETITES ANNONCES	
Lundi au samedi	\$16.80 \$32.20 \$63.00	Commandes	285-7111
Lundi au vendredi	\$15.00 \$28.75 \$56.25	de lundi au vendredi: 9h à 17h	
Samedi seulement*	\$12.00 \$23.50	Pour changer ou annuler: 285-7205	
par courrier:		de lundi au vendredi: 9h à 16:30h	
Lundi au samedi	\$28.60 \$57.20 \$114.40	GRANDES ANNONCES	
Lundi au vendredi	\$21.45 \$42.90 \$85.80	Détailants	285-7202
Samedi seulement	\$10.01 \$20.02 \$40.04	National, Tele-Presse, Vacances, voyages	285-7306
* Minimum de 26 semaines		Carrières et professions, nominations	285-7320
Côte-Nord, par avion, 0.50*		COMPTABILITÉ	
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 18h30 (samedis, 8h à 16h).		Grandes annonces	285-6892
285-6911		Petites annonces	285-6901

Un débat mouvementé sur l'orientation politique de la centrale s'amorce aujourd'hui

# Le rapport Sacy a eu l'effet d'une bombe au sein de la CEQ

par Pierre VENNAT

La CEQ, placée au premier rang de l'actualité cette semaine par la publication d'un document interne lui demandant de repenser son "marxisme" et de tendre la main au PQ, entame aujourd'hui un débat de trois jours destiné à établir sa stratégie d'intervention face à l'actuel gouvernement.

Ce débat promet d'être mouvementé, la publication du rapport interne préparé par M. Hubert Sacy, attaché de presse, à l'intention du bureau national de la centrale; le rapport a eu l'effet d'une bombe et fait de Sacy un personnage "non grata" en plusieurs milieux de la centrale, ou on ne prise guère qu'un permanent non élu se permette de critiquer le comportement des élus, qu'il ait raison ou non.

Il n'est même pas certain d'ailleurs, d'après le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Pierre Lemaire, que le document Sacy soit officiellement déposé puisqu'il s'agit d'un document préparé à l'intention du bureau national et non du conseil général, sorte de mini-congrès de la centrale.

N'étant pas "officiellement" déposé, il n'aurait donc pas à faire l'objet de débats même si, bien sûr, les délégués ne pourront éviter d'en aborder le fond.

Quoi qu'il en soit, le président de l'APM, M. Lemaire, continue de préconiser quant à lui la tenue d'un colloque inter-centrales (FTQ-CEQ-CSN) pour discuter conjointement de l'action politique des centrales et de la formation éventuelle d'un parti ouvrier.

M. Lemaire, on le sait, est un des piliers du Rassemblement des militants syndicaux qui préconise une telle création et il fut candidat sous la bannière conjointe RMS-NPD lors de l'élection du 15 novembre, ne récoltant qu'une infime partie des suffrages.

Les vues de M. Lemaire sur cette question ne sont toutefois pas nécessairement celles de l'APM et il l'a lui-même reconnu implicitement hier.

M. Lemaire a en effet déclaré que le conseil de direction de l'Alliance n'avait pas, comme tel, pris position sur le document Sacy, et qu'il le considère comme un document "quasisecret", qui n'a pas été distribué aux syndicats mais au seul bureau national.

Donc, même si le représentant de l'APM au bureau national de la CEQ en a eu copie, il ne s'agit toujours, selon lui, que des "idées personnelles" d'un permanent de la CEQ et rien de plus. "C'est un document remis à une douzaine de personnes. La CEQ, c'est plus que ça".

De toute façon, estime M. Lemaire, il faut continuer à pousser de l'avant l'idée du colloque inter-centrales d'action

politique. "On va continuer à faire nos demandes, à élaborer ça entre nous autres, à mettre

l'accent sur nos problèmes. L'élection du PQ ne change rien."

Outre la conjoncture politique, le conseil général de la CEQ doit se pencher sur l'unité syndicale, qui n'a pas telle-

ment progressé depuis qu'Yvon Charbonneau a proposé l'été dernier que les trois centrales CEQ-

FTQ-CSN mettent en commun certains services, sur la tenue d'un congrès spécial d'orien-

tation prévu pour l'été prochain et que certains voudraient voir reporter à plus tard, à cause d'un

manque de préparation, et sur la création d'un "mouvement pour l'école démocratique".

## L'AMEUBLEMENT COMPREND ÉGALEMENT:

Un service de table de 20 pièces, que Faucher offrira à tout acheteur de cet ensemble.



VENEZ VISITER NOTRE NOUVELLE BOUTIQUE DE MEUBLES MODERNES FAUCHER PLUS !!!  
Superficie de 12 000 m<sup>2</sup>!

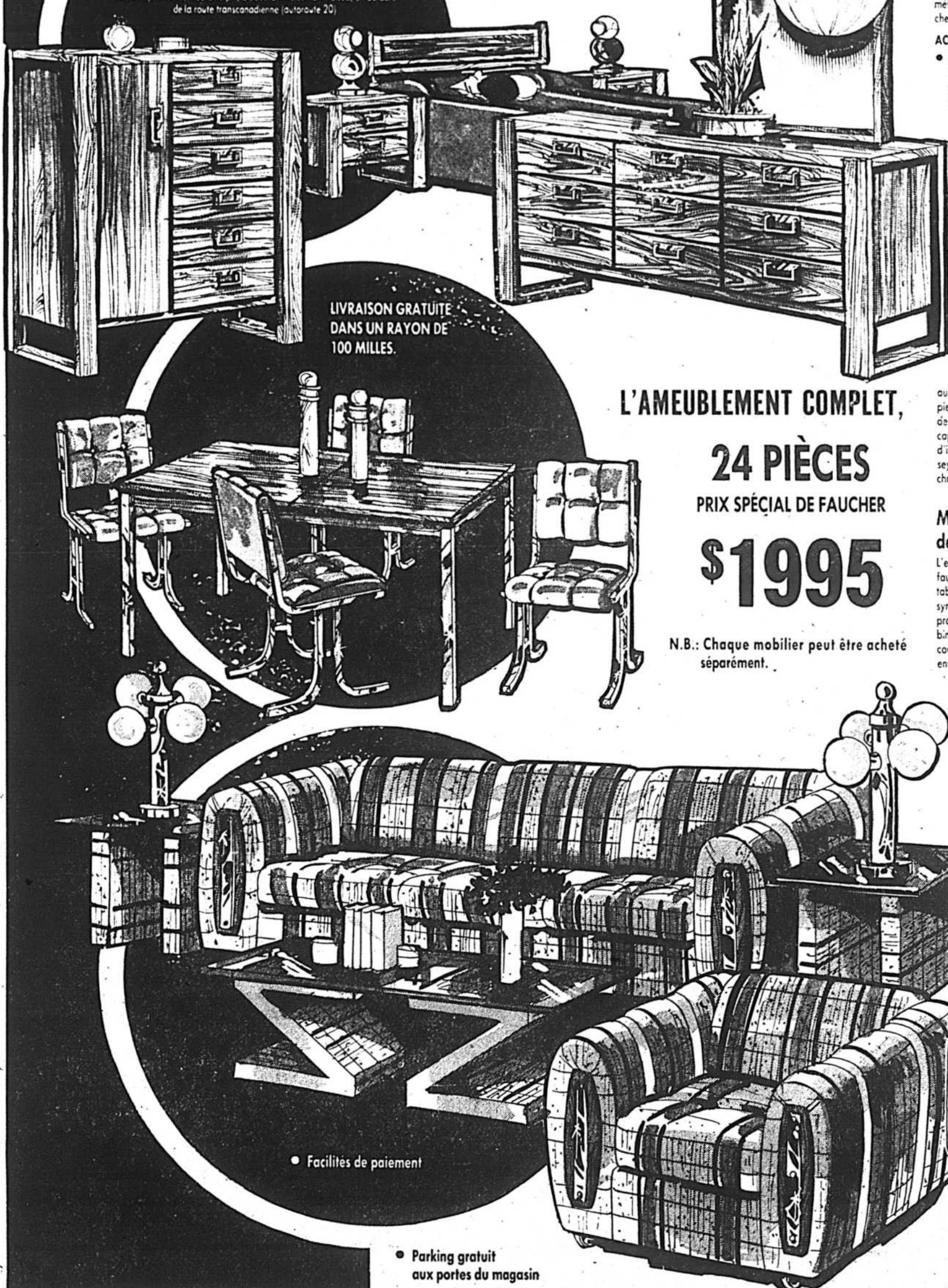
## ATTENTION

Afin de servir encore mieux sa nombreuse clientèle, FAUCHER ouvrira bientôt UN NOUVEAU MAGASIN-ENTRÉPÔT GÉANT d'une superficie de 165 000 m<sup>2</sup>, à Boucherville sur la Rive sud, en bordure de la route transcanadienne (autoroute 20).

LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 100 MILLES.

Facilités de paiement

## AMEUBLEMENT DE STYLE MODERNE



EN 1977,

# FAUCHER

LE SEUL ROI DES BAS PRIX, PROPOSE AUX FUTURS MARIÉS UN CHOIX DE 23 ENSEMBLES DE TOUS STYLES

Les prix de ces ensembles sont fixés jusqu'au 1er juillet. De plus, ils seront livrés gratuitement jusqu'à une distance de 100 MILLES. Vous pouvez également les réserver, sans frais, jusqu'au 1er juillet. Faucher vous propose aussi un service d'ébénisterie à domicile. Tout cela, sans aucuns frais cachés. Seul Faucher était en mesure de vous faire une telle offre.

### MOBILIER DE CHAMBRE

Ensemble en bois de placage orme naturel comprenant: une commode basse à 9 tiroirs (largeur 66 po, hauteur 29 po, profondeur 19 po) surmontée d'un miroir vertical encadré (largeur 30 po, hauteur 42 po), une commode haute à 6 tiroirs avec compartiment armoire à une porte (largeur 40 po, hauteur 48 1/2 po, profondeur 19 po), une tête de lit (largeur 54 ou 60 po) et 2 tables de chevet à 2 tiroirs. Tous les tiroirs sont fabriqués suivant le mode d'assemblage à queue d'aronde et glissent facilement grâce à un guide métallique central. Les commodes et les tables de chevet sont dotées d'un piétement solide.

### ACCOMPAGNANT CE MOBILIER, EN PRIME:

- UN ENSEMBLE MATELAS ET SOMMIER TAPISSIER SINGER — Suspension à ressorts, garnissage feutre blanc, caoutchouc piqué. Ensemble garanti par le fabricant et Faucher.
- UN CHÂLIT EN METAL MONTE SUR ROULETTES — Permet de déplacer facilement le lit.
- 2 LAMPES DE CHEVET bien assorties au mobilier.

### MOBILIER DE CUISINE

Ensemble comprenant une table rectangulaire et 4 chaises. La table mesure 36 po de large sur 48 po de long et peut être agrandie à 60 po grâce à une rallonge escamotable. Son plateau est recouvert de formica qui imite parfaitement le grain du bois et résiste aux causes courantes d'endommagement. Ses pieds sont en métal chromé. Le dossier et le siège des chaises sont dotés d'un épais et confortable capitonnage caoutchouc mousse et recouverts d'imitation cuir de couleur sable renforcée de jersey. Leurs montants et le piétement sont en métal chromé.

### MOBILIER DE SALLE DE SÉJOUR

L'ensemble comprend un canapé à 3 places et un fauteuil de fabrication robuste et soignée, confortables, généreusement rembourrés de mousse synthétique et recouverts d'un très joli tissu polypropylène à rayures et motifs "Merit Rustic Combination". Le siège des deux pièces est pourvu de coussins capitonnés mousse synthétique sous une enveloppe à glissière. Le devant des accoudoirs est orné d'une applique de bois. Canapé et fauteuil sont munis de roulettes sphériques pivotantes qui facilitent leur déplacement et ne marquent pas la moquette.

### ACCOMPAGNANT CE MOBILIER:

- UNE TABLE DE CENTRE ET 2 TABLES DE BOUT ASSORTIES — Plateaux de verre épais, piétements recouverts du même tissu que celui du canapé et du fauteuil.
- 2 LAMPES MODERNES d'un design original.

L'AMEUBLEMENT COMPLET,

24 PIÈCES

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER

**\$1995**

N.B.: Chaque mobilier peut être acheté séparément.

## 275 conflits réglés par le fédéral

OTTAWA (PC) — Les services de médiation et de conciliation du gouvernement fédéral ont connu leur année la plus active l'an dernier alors qu'ils ont été appelés à intervenir dans quelque 275 conflits de travail dans des entreprises relevant des lois fédérales.

Trente-trois de ces disputes demeuraient sans solution à la fin de 1976. Dans les autres cas, où une entente a finalement été conclue, une proportion de 10 p. cent ont été marquées par des grèves légales.

En 1975, les services fédéraux étaient intervenus dans 242 conflits. L'augmentation constatée en 1976 coïncide avec l'application des contrôles fédéraux sur les prix et les salaires.

Pont-Viau  
**Roi**  
DES BAS PRIX  
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

48, BOUL. des LAURENTIDES  
PONT-VIAU,  
LAVAL  
Tél.: 384-0590

Parking gratuit aux portes du magasin

# QUOI FAIRE aujourd'hui

la presse  
MONTRÉAL,  
JEUDI 13 JANVIER 1977

## MONŒIL SUR MONTRÉAL par Dollard Perreault

**Enseignement et monde du travail**  
— La section québécoise de l'Association de placement universitaire et collégial tiendra sa réunion semi-annuelle demain à l'hôtel Holiday-Inn de Longueuil. Les discussions seront consacrées aux relations devant exister entre les établissements d'enseignement et le monde du travail. Les personnes intéressées au placement de diplômés et au recrutement de diplômés peuvent participer à ce séminaire en communiquant avec M. David Lepin, 874-3163 ou encore en se présentant au

Holiday-Inn de Longueuil demain, à 8 h.  
**Parents recherchés**  
La Société canadienne de la Croix-Rouge, en vue d'aider à la réunification de familles séparées par des conflits ou des catastrophes, cherche à obtenir des renseignements sur les personnes suivantes qui demeurent ou ont séjourné dans la région de Montréal.  
Mohammad Ibrahim Ares (Libanais); Dvoira Barmann (juive de Sculeni, Bessarabie); Anatoly Belinsky; Yvan Chabaniuk (Russe); Youssif Abbas Diib; Doan Tuan Anh (Vietnamien, de Hanoi); Nicole Gantois (Belge, de Charleroi); Elizabeth (Lakusta) Gawdan (Russe); Hasan Nur Hirave (Russe); Joseph Kaplan (Polonais, de Gluchow); Jean-Pierre Lessard (Canadien); Pavel Majoros (Canadien); Jihad Moussa (Libanais); Ngyyen Thi Hang Minh (Vietnamien de Saigon); Pham Uy Thi Quoc (Vietnamienne de Hanoi); John Winsniewski, (Polonais, de Varsovie).



**Au Complexe Desjardins**  
Le service de l'animation du Complexe Desjardins présente une exposition de voitures anciennes faisant partie de la collection d'automobiles de la Fondation Craven, sur La Place, du 14 au 27 janvier. Ci-haut, une Ford 1909.



**Conférencier**  
Mgr Paul Grégoirs, archevêque de Montréal, sera le conférencier au déjeuner-causerie du club Richelieu de Montréal, demain midi, à l'hôtel Méridien du Complexe Desjardins.

Tout renseignement à leur sujet peut être communiqué au Service des recherches, Croix-Rouge, 2170 ouest, boulevard Dorchester; téléphone 937-7761, poste 266.

**Collectes de sang**  
Des collectes de sang auront lieu demain au centre commercial Versailles, 7275 est, rue Sherbrooke, de 15 h à 21 h; à l'hôpital Montreal Children's, 2300, rue Tupper, de 10 h à 16 h 30; à LaSalle, Brasserie Labatt, 50, avenue Labatt, salle de réception, de 9 h 30 et de 13 h à 16 h 30.

Les centres permanents de la Croix-Rouge à Montréal reçoivent également les donneurs de sang de 8 h 30 à 16 h au 2180 ouest, boulevard Dorchester, et de 13 h à 20 h 30, au 3131 est, rue Sherbrooke.

**ce soir**  
— Le groupe Nouvelle Aire présente dans le cadre de son programme "Choréchange" des spectacles des groupes "Dance Makers", "Judy Jarvis Dance Theater", et "Toronto Dance Theater", ce soir, demain et samedi, à 20 h, au 551 est, rue Mont-Royal. Le groupe Nouvelle Aire donnera à cette occasion une avant-première du spectacle "Créations hiver 77" qu'il présentera à la salle Pollack les 21, 22 et 23 janvier. Renseignements: 521-4415.

— Le Musée d'art contemporain présente des films sur les sculpteurs Alexander Calder et Henry Moore, au Studio, à 20 h, ce soir.

— Le pianiste Cecil Taylor, une des figures dominantes de la musique noire américaine, donne deux récitals à 19 h 30 et à 22 h, ce soir, à l'auditorium Maxwell-Cummings du Musée des Beaux-arts de Montréal.

— La troupe folklorique "Les Sortilèges" prend à partir de 19 h, ce soir, les inscriptions pour les cours de danse folklorique (pour enfants, adolescentes et adultes) ainsi que pour les cours de maerammé et de fléché qu'elle offre.

— Le service des activités communautaires de l'Université

de Montréal tient ce soir, à 20 h, à la salle 3205 du pavillon des Sciences sociales, 3200, rue Jean-Bertrand, une réunion d'information sur les moyens d'arrêter de fumer.

— Les cours de yoga donnés au salon Laurentien de l'hôtel Mont-Royal sous la direction de Mme Hélène Beauchamp reprendront le 17 janvier; les inscriptions s'y feront demain, de midi à 14 h et de 17 h à 18 h. Renseignements: 351-2656.

— Le chansonnier auteur-compositeur Yves Alix donnera un spectacle au Café du Port, 356, rue Berri, demain et samedi, à 22 h ainsi que dimanche, à 21 h. Renseignements: 845-8765.

— "L'Accord" tiendra samedi prochain à 17 h un cocktail suivi d'une soirée dansante, au 286 est, rue Sainte-Catherine. Entrée, \$5. Renseignements additionnels: 288-3771 (le soir seulement).

— 28 peintures sur le thème de l'espace exécutées par le peintre argentin Raquel Forner sont exposées au Musée des Beaux-arts de Montréal, jusqu'au 31 janvier.

— "Sculpture rituelle de l'Afrique noire", exposition itinérante du Musée des Beaux-arts de Montréal, est présentée actuellement au Centre culturel de Saint-Lambert.

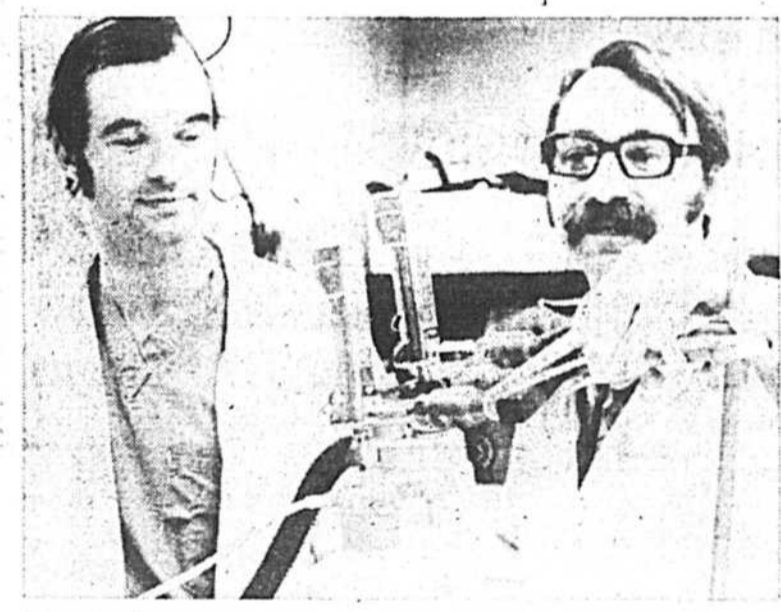
La Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal annonce que les inscriptions aux cours d'allemand, d'espagnol et d'italien se feront ce soir, de 19 h à 22 h, à la salle 605 du 3333, Chemin de la Reine-Marie.

## CHOIX D'ÉMISSIONS

- 19:30 **4 7 8 10** — "Max et les ferrailleurs"  
De Claude Sautet (réalisateur de "Vincent, François, Paul et les autres"). Mais on dit que ce film n'est pas un de ses meilleurs.
- 20:00 **2 3 11 12** — "Cabaret"  
L'un des films les plus extraordinaires parmi tous ceux que j'ai vus. La montée du nazisme en Allemagne racontée à travers des numéros d'un club cheap, et une histoire d'amour échevelée. Avec Liza Minnelli, Joel Grey et Michael York.
- 00:00 **13** — "The Foreign Correspondant"  
Un vieux Hitchcock qui ne passe pas souvent à la télé ni dans les cinémas de répertoire. Il date des bonnes années, 1940, et met en vedette Joel McCrea, Laraine Day et Herbert Marshall.

## RADIO FM

- 18:00 Cinq Programme Portugais
- 19:00 Cinq Programme Grec
- 20:00 Cinq Programme Latino-Américain
- 20:30 CBF Orchestre Symphonique  
Orchestre Symphonique de Toronto, dir. Victor Feldbril. Emmanuel Ax, piano. "Pièce concertante" no 5 (Papineau-Couture), Concerto no 2 (Rachmaninov), Symphonie no 6 (Vaughan-Williams).
- 21:00 Cinq English Programs
- 22:00 CBF Les Petits Ensembles  
Oeuvres de Vercini. Sonate en si mineur; Arthur Grumiaux, violon, Concerto en mi mineur; Maurice André, trompette. Concerto en do (Vivaldi); Heinz Holliger, hautbois.
- 22:30 CBF Jazz et Blues  
Phil Woods, Sonny Rollins, J. R. Montrose.
- 23:00 CBF Vienne la nuit  
La vie et l'oeuvre de Dvorak. "Dances slaves"; Orch. de Cleveland, dir. George Szell. "Tzetzetto", op. 74; Membres du Quatuor Guarneri.
- 23:00 CBF A Little Night Music  
Oeuvres de Bizet, Grieg, Hummel et Coates.
- 08:47 CBF Université Radiophonique  
Visuelle Internationale  
L'atmosphère de Vénus.
- 09:05 CBF Anniversaires  
Extr. d'"Orminda" (Cavalli); Orch. Philh. de Londres, dir. Raymond Leppard. "Fandango" (Turina); Narciso Yepes, guitare.
- 10:00 Cinq L'Ouverture  
Musique du matin.
- 11:00 Cinq Centre-Ville ce matin  
Entrevues et informations commentées.
- 12:00 CBF Mostly Music  
Orchestre Symphonique de Vancouver, Dir. Kazuyuki Akiyama. "Prouchka" (Stravinsky).
- 13:00 CBF Contrepoint  
Extr. de la Symphonie no 7 (Dvorak); Orch. Phil. d'Israël, dir. Zubin Mehta.
- 13:30 Cinq Jazz  
Une heure de jazz de quatre continents.
- 14:00 CBF Airs d'Opéra  
Extr. de "La Gioconda" (Ponchielli) et "L'Elisir d'Amore" (Donizetti); Jan Peerce, de "Gianni Schicchi"; et "La Rondine" (Puccini); Mirella Freni.
- 14:30 Cinq Musique  
Choix de musique de plusieurs cultures.
- 15:30 Cinq La Vie du Quartier  
Exposés sur des thèmes.
- 17:30 CBF Festivals du Monde  
De Hongrie, récital de flûte d'Aurélien Nicolet. Oeuvres de Bach.



**Nouvel appareil respiratoire**  
Les Drs John Hewson (à droite) et Anthony Holland, du Montreal General Hospital, ont inventé un nouvel appareil respiratoire qui à leur avis pourrait sauver un tiers des malades victimes de déficience respiratoire.

## SPECTACLES cinéma

- ARLEQUIN: "Qui est mon père?"; 12:30, 15:25, 18:25, 21:30. "Diamants sur ta chair nue"; 14:00, 17:00, 20:05.
- ATWATER (1): "Nickelodeon"; 12:30, 14:40, 16:00, 19:20, 21:40.
- ATWATER (2): "Cousin cousine"; 19:15, 21:15.
- AVENUE: "Bugsy Malone"; 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
- BEAVER: "Strangers"; 12:00, 15:00, 17:50, 20:40. "Ultima 70"; 13:30, 16:20, 19:10, 22:00. "Short"; 14:50, 17:40, 20:30.
- BERRI: "Monsieur St-Ives"; 14:45, 18:20, 22:00. "El Pistolero"; 12:45, 16:20, 20:00.
- BIJOUX: "Cette cochonne de gardienne"; 13:00, 16:00, 18:45, 21:45. "La virilité"; 14:30, 17:30, 20:30.
- BONAVENTURE (1): "Hollywood High"; 12:04, 13:50, 15:36, 17:22, 19:13, 21:04.
- BONAVENTURE (2): "Celestine all around French Maid"; "Keyhole"; à compter de 10:30.
- CANADIEN: "Black Emmanuelle". "Bonjour lunettes, adieu fillettes"; à compter de 18:30.
- CARREFOUR: "Si c'était à refaire"; 13:15, 15:20, 17:20, 19:20, 21:15.
- CARRÉ SAINT-LOUIS: "Inspecteur Harry"; 18:00. "Le despote cruel"; 19:45. "Juste sauvegarde"; 21:35.
- CHAMPLAIN (1): "La malédiction"; 14:25, 16:25, 21:30. "Intervention Delta"; 12:55, 16:25, 19:55.
- CHAMPLAIN (2): "Barry Lyndon"; 13:15, 16:45, 20:15.
- CHATEAU (1): "King Kong" (français); 12:00, 14:20, 16:40, 19:00, 21:30.
- CHATEAU (2): "Tourments de l'innocence"; 14:35, 18:00, 21:20. "Pages galantes et scandaleuses"; 12:55, 16:15, 19:40.
- CHEVALIER: "2001 l'odyssée de l'espace"; 12:20, 15:05, 17:55, 20:45.
- CINÉ-CENTRE (1): "A fistful of dollars"; 12:00. "For a few dollars more"; 13:30. "The Good, the Bad and the Ugly"; 15:45. "État de siège"; 19:00. "Investigation of a Citizen against suspicion"; 21:30.
- CINÉ-CENTRE (2): "Camille"; 18:30, 20:15, 22:00.
- CINÉMA DE MONTRÉAL: "Les mercenaires". "Néol tristique". "Il était une fois Bruce Lee".
- CINÉMA DE PARIS: "Black Emmanuelle"; 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
- CINÉMA 7e ART: "Harold et Maude"; 21:35. "Jonathan Livingston le goéland"; 19:30.
- CLAREMONT: "Network"; 12:30, 14:40, 16:50, 19:00, 21:15.
- COMÉDIENNE: "Je suis loin de toi mignonne". "Police Python 357".
- COMPLEXE DESJARDINS: Salle 1: "L'oiseau bleu"; 13:00, 15:00, 17:00, 19:05, 21:05. Salle 2: "Mado"; 13:05, 15:40, 18:15, 20:50.
- CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: "Je suis enfant d'Amérique à laquelle je me dois"; 20:00.
- CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: "Abraham Lincoln"; 19:00. "A public affair"; 21:00.
- CÔTE-DES-NEIGES (1): "The Song remains the same"; 13:15, 15:45, 18:25, 21:00.
- CÔTE-DES-NEIGES (2): "Hugo the Hippo".
- CÔTE-ST-LUC: "End of the Game". "The Omen"; 19:30, 21:20.
- CREMAZIE: "Barry Lyndon"; 20:00.
- DAUPHIN: Salle Renoir: "On aura tout vu"; 19:30, 21:30. Salle McLaren: "Le sauvage"; 19:30, 21:30.
- ELECTRA: "Cette cochonne de gardienne"; 12:30, 15:25, 18:30, 21:35. "La virilité"; 14:05, 17:05, 20:10.
- EROS: "Sexual Freedom & Brooklyn". "Garden of Eros".
- EVE: "White Slavery"; 10:00, 12:35, 15:15, 17:50, 20:30. "Singing Coeds"; 11:15, 13:50, 16:30, 19:05, 21:45.
- FESTIVAL: "Massacre à la scie". "Les démons de la moto"; à compter de 19:00.
- FLEUR DE LYS: "L'innocent"; 19:15, 21:30.
- GARDEN: "Chaufeur de taxi". "Shampooing"; 19:00.
- GREENFIELD (1): "King Kong" (français); à compter de 18:30.
- GREENFIELD (2): "L'oiseau ou la cuisse"; à compter de 19:25.
- GREENFIELD (3): "Les 12 travaux d'Astérix"; à compter de 18:00.
- GUY: "3 A.M."; 12:00, 14:25, 16:40, 19:20, 21:45. "Vice or versa"; 13:15, 15:40, 18:10, 20:35.
- JEAN-TALON: "Black Emmanuelle". "Perrak"; à compter de 18:30.
- KENT: "King Kong" (anglais); à compter de 19:00.
- LA SCALA: "La bataille du Midway"; 13:30, 19:00. "Mirage de la vie"; 16:00, 21:15.
- LAVAL (1): "King Kong" (français); à compter de 19:35.
- LAVAL (2): "L'oiseau ou la cuisse"; à compter de 18:00.
- LAVAL (3): "Victoire à Entebbe"; à compter de 19:25.
- LAVAL (4): "King Kong Kong" (anglais); à compter de 19:15.
- LAVAL (5): "Les 12 travaux d'Astérix"; à compter de 18:10.
- LOEWS (1): "King Kong" (français); 12:00, 14:15, 16:40, 19:05, 21:30.
- LOEWS (2): "King Kong" (anglais); 12:00, 14:15, 16:40, 19:05, 21:30.
- LOEWS (3): "King Kong" (italien); 12:00, 14:30, 16:55, 19:20, 21:45.
- LOEWS (4): "King Kong" (anglais); 12:00, 14:30, 17:00, 19:00, 22:00.
- LOEWS (5): "King Kong" (français); 12:00, 14:30, 17:00, 19:30, 22:00.
- MAISONNEUVE: "Black Emmanuelle". "Perrak"; à compter de 18:30.
- MAJESTIC: "L'année sainte"; 19:30. "Comme un Boomerang"; 21:15.
- MERCURIER: "Monsieur St-Ives"; 18:15, 21:45. "El Pistolero"; 19:50.
- MIDI-MINUIT: "Actes d'amour au Danemark"; 13:00, 15:50, 18:45, 21:40. "La doublure"; 14:15, 17:10, 20:05.
- MONKLAND: "Marathon Man"; 13:10, 17:00, 21:00. "LifeGuard"; 15:15, 19:15.
- ODÉON LAVAL (1): "Monsieur St-Ives"; 18:30, 22:00. "El Pistolero"; 20:00.
- ODÉON LAVAL (2): "La malédiction"; 18:00, 21:45. Capone"; 19:50.
- OMEGA (1): "Actes d'amour au Danemark". "Le pensionnaire".
- OMEGA (2): "La voiture la plus folle du monde"; 14:40, 18:10, 21:35. "Trinita nous vaudra"; 13:00, 16:30, 20:00.
- OUTREMONTE: "En 2000... il conviendra de bien faire l'amour"; 19:00. "Ti-Mine, Service pi la gang"; 21:30.
- PALACE: "The Enforcer"; 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
- PAPINEAU (1): "L'oiseau ou la cuisse"; 13:30, 15:20, 17:15, 19:10, 21:05.
- PAPINEAU (2): "Tourments de l'innocence"; 14:40, 18:00, 21:25. "Pages galantes et scandaleuses"; 13:00, 16:20, 19:40.
- PARADIS: "La voiture la plus folle du monde"; 18:30, 21:30. "Trinita nous vaudra"; 20:10.
- PARC: "La virilité"; 18:40, 21:40. "Cette cochonne de gardienne"; 20:00.
- PARISIEN (1): "Victoire à Entebbe"; 13:00, 15:10, 17:20, 19:30, 21:40.
- PARISIEN (2): "Les travaux d'Astérix"; 12:50, 14:50, 16:50, 18:50, 20:50.
- PARISIEN (3): "Je suis loin de toi mignonne"; 12:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
- PARISIEN (4): "L'oiseau ou la cuisse"; 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
- PARISIEN (5): "Fille du garde barrière"; 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
- PIERROT: "2e procès de Billy Jack"; 13:00, 16:20, 19:45.
- PLACÉ DU CANADA: "Seven per cent solution"; 19:15, 21:15.
- PLACÉ VICTORIA: "The Song remains the same"; 13:00, 15:30, 18:00, 20:45.
- PLACÉ VILLE-MARIE (1): "Silver Streak"; 12:40, 14:45, 16:55, 19:10, 21:20.
- PLACÉ VILLE-MARIE (2): "Carrie"; 12:15, 14:05, 15:55, 17:50, 19:40, 21:35.
- PLAZA: "Black Emmanuelle". "Bonjour lunettes, adieu fillettes"; à compter de 18:30.
- PUSSYCAT: "3 A.M."; 12:00, 14:50, 17:45, 20:40. "Clamdigger's Daughter"; 13:20, 16:15, 19:05, 22:00.
- REGAL: "Je suis loin de toi mignonne". "Police Python 357".
- RITZ: "La brute, le col et le karaté"; 18:00, 21:40. "Chaufeur de taxi"; 19:45.
- RIVOLI (1): "Les 12 travaux d'Astérix"; 13:15, 14:50, 16:30, 18:10, 19:50, 21:30.
- RIVOLI (2): "L'oiseau ou la cuisse"; 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
- SAINT-DENIS: "La voiture la plus folle du monde"; 12:20, 15:15, 18:25, 21:40. "Trinita nous vaudra"; 13:50, 17:05, 20:20.
- SEVILLE: "Jaws"; 17:00, minuit. "The discreet Charm of the Bourgeoisie"; 19:30. "The Devils"; 21:44.
- SNOWDON: "Silver Streak"; à compter de 19:10.
- VAN HORNE: "Shaggy D.A."; à compter de 19:35.
- VERDUN: "La malédiction"; 18:00, 21:35. "Intervention Delta"; 19:55.
- VERSAILLES (1): "King Kong" (français); à compter de 19:00.
- VERSAILLES (2): "L'oiseau ou la cuisse"; à compter de 18:05.
- VERSAILLES (3): "Les 12 travaux d'Astérix"; à compter de 18:10.
- VIAU: "La voiture la plus folle du monde". "Trinita nous vaudra"; à compter de 18:00.
- VILLERAY: "La malédiction"; 18:00, 21:15. "Intervention Delta"; 20:00.
- WESTMOUNT SQUARE: "A star is born"; 12:45, 15:20, 18:00, 20:45.
- YORK: "The Pink Panther strikes again"; 12:30, 14:30, 16:50, 19:10, 21:30.
- INSTITUT GOLTHE (Place Bonaventure)  
"Kasper"; de Peter Handke; 20:30.

## danse

**GRUPE NOUVELLE AIRE** (551 est, Mont-Royal) "Choréchange" avec trois compagnies de danse de l'Ontario; 20:00.

## variétés

- SALLE BONAVENTURE (Hôtel Reine-Elizabeth) — Al Martino; 21:30, 23:30.
- LE PATRIOTE (1474 est, Ste-Catherine) — Diane Juster; 21:00.
- PLACÉ DES ARTS (Salle Maisonneuve) — Monique Leyrac chante Félix Leclerc.
- PLANÉTARIUM DOW (1000 ouest, St-Jacques) — "Apparition en Judée"; 12:15, 21:30 (en français); 14:15, 20:15 (en anglais).
- L'IMPREVU (Hôtel Iroquois) — Los Calchakis; 22:00, 23:30, 1:30.
- PANCHO'S (1442, Bleury) — Stephen Barry Blues Band.

## musique

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — Ce soir, 20:30: Orchestre Symphonique de Montréal. Dir.: Franz-Paul Decker. Ida Haendel, violoniste. Concerto en sol mineur (Bruch) et Symphonie no 1 (Mahler).

## théâtre

- THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE (84 ouest, Ste-Catherine) — "Pygmalion", de George Bernard Shaw, adapt. d'Elcio de Grandmont; 20:00.
- PLACÉ DES ARTS (Salle Port-Royal) — "Je veux voir Mioussov", de Valentin Kataïev; 20:30.
- CENTRAIR 1 (454, St-François-Xavier) — "Les Trois Sœurs", de Tchekov, adapt. québécoise de Robert Lalande; 20:30.
- CENTRAIR 2 (454, St-François-Xavier) — "Artichoke", de Joanna M. Glass; 13:00, 20:00.
- THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis) — "Les Jeux de la nuit", de Frank D. Gilroy; 20:00.
- GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC (Salle Crémazie) — "Le temps d'une vie", de Roland Legoux; 20:30.
- THÉÂTRE DES GALÉRIES (1950, boulevard, Laval) — "On n'est pas né pour un p'tit pain", de Denis Chouinard; 20:30.

## TELE AUJOURD'HUI

- 18h  
06:00 **2 3 11 12** Ce soir  
Emission d'information.  
**2 A** Communiquer  
**3 Channel 3** News Hour  
**11** Two's Company  
**12** T T T  
**13** Parle, parle, jase, jase  
**14** The City at Six  
**15** Eyewitness News  
**16** Global News  
**17** WNYW News  
**18** News  
**19** Newsline  
**20** Pulse  
**21** OC Arts Portfolio-French  
**22** Chacun son tour  
**23** Polka Dot Door
- 06:15 **2 3 11 12** Nouvelles régionales
- 06:25 **11** Nouvelles du sport
- 06:30 **13** Les témoins de Jéhovah  
**14** This Day  
**15** NBC News  
**16** The Gong Show  
**17** CBS Evening News  
**18** Bawltched  
**19** Actualités  
**20** NC Les Déjeuners causeries de la Chambre de commerce de Montréal  
**21** Ce soir de Québec  
**22** OC Art Portfolio  
**23** L'Age de la parole  
**24** Green Acres  
**25** Readalong  
**26** Once Upon a Classic
- 06:45 **11** TVC Bulletin communautaire  
**12** Magee and Co.  
**13** Les Sports
- 06:50 **19** Les Exclus
- 07:00 **2 3 11 12** News  
**13** LC Au son de la cloche  
**14** Aujourd'hui le 13 janvier 1977  
**15** Adam 12  
**16** Around the City with Bob  
**17** Hollywood Squares  
**18** The Odd Couple  
**19** Gunsmoke  
**20** JT Reflets d'actualité  
**21** Thursday Movie 8 Special  
"I'll See You in my Dreams"  
**22** Grand Old Country  
**23** Le 9 vous informe  
**24** NC Les déjeuners causeries du Club Richelieu de Montréal  
**25** Le 10 vous informe  
**26** OC K.Y.S.S.  
**27** Le 13 vous informe  
**28** Ce Coin de pays  
**29** Star Trek  
**30** Magic Shadows  
Avec Joanne Arcand  
**31** The MacNeil Lehrer Report  
**32** Les Grands Films
- 07:30 **13** Hollywood Squares  
**14** LC C.S.R.O. Information  
**15** Welcome Back, Kotler!  
**16** Jeudi 7 h 30  
"Max et les ferrailleurs"  
**17** Name that Tune  
**18** Science International  
**19** LC Sandford & Son  
**20** NC Les maîtres de l'occulte  
**21** OC Women in Focus  
**22** Dossier Afrique  
**23** The Education of Mike McManus  
**24** Chacun son tour  
**25** Vermont Report
- 07:45 **13** LC Yoga
- 07:55 **20** Clues
- 08:00 **2 3 11 12 13** Les grands films "Castrol"  
**13** LC Karaté  
**14** Carol Burnett Show  
**15** Bunco  
**16** Alice  
**17** Mystery Movie  
**18** Portraits de l'univers  
**19** Welcome Back, Kotler  
**20** Experience in Music  
**21** Les Gros Sous  
**22** Masterpiece Theater  
**23** What's Happening  
**24** SC Just Here  
**25** Mannix  
**26** Newsbreak
- 08:30 **13** LC Vétérinaires d'aujourd'hui  
**14** What's Happening  
**15** SC Just Here  
**16** Mannix  
**17** Newsbreak
- 08:58 **21** LC Sports Plein air  
**22** Hawaii Five O  
**23** The Watson Report  
**24** Barney Miller  
**25** OC All About Animals  
**26** Le Sens de la vie  
**27** Cope  
**28** Visions
- 09:30 **13** LC Information Juridique  
**14** Teleplay  
**15** Maclear  
**16** Tony Randall Show  
**17** OC The World of Soccer  
**18** Outaouaiseries  
**19** Barnaby Jones  
**20** Chantons Bas  
**21** Upstairs, Downstairs  
**22** BT Montréal en parle  
**23** Streets of San Francisco  
**24** OC College Sports Scene  
**25** A vra! dire
- 10:00 **13** Ressources de l'enfance  
**14** exceptionnelle  
**15** Téléjournal  
**16** LC Profile  
**17** BT 10  
**18** Les Nouvelles TVR  
**19** NC Option CEGEP  
**20** Magee and Co.  
**21** Jeanne Wolf with...  
**22** Understand the Earth  
**23** Nouvelles du sport  
**24** Nouvelles outaouaises et sports  
**25** Nouvelles régionales et sports  
**26** Le 13 vous informe
- 11:00 **13** Channel 3 Nightbeat  
**14** La météo  
**15** The National  
**16** Eyewitness News  
**17** Mary Hartman  
**18** Informa 7  
**19** WNYW News  
**20** T Informa 8  
**21** News Final  
**22** CTV National News  
**23** NC Québec URSS  
**24** Partons ski  
**25** Outaouais aujourd'hui  
**26** Cinq-soir  
"Yankes"  
**27** Cinq-soir  
"La Vieuse noire"  
**28** La Couleur du temps  
**29** Cinq-soir  
"Garconnière pour quatre"
- 11:05 **13** T Hockey Maurice  
**14** Lp Journal des Castors  
**15** Nighttime  
**16** Pulse  
**17** The local  
**18** The City Tonight  
**19** T Mannix  
**20** T Kolak  
**21** The Tonight Show  
**22** Thursday Night Special  
**23** Communiqué
- 11:25 **13** Movie  
"Cops Is Cops"  
**14** Midnight at the Movies  
"Trippi"  
**15** NC La Relève  
**16** Twelve  
Midnight Movie  
"Fareign Correspondant"  
**17** Brigade spéciale  
**18** Film  
"L'Homme à tatoué"  
**19** Movie  
"Puppet on a Chain"  
**20** NC Un Québec pour tous  
**21** Tomorrow Show  
**22** NC Un Québec pour tous  
**23** NC Un Québecois à travers le monde  
**24** Le 10 vous informe  
**25** NC La Consonnerie
- 11:45 **13** Movie  
"Cops Is Cops"  
**14** Midnight at the Movies  
"Trippi"  
**15** NC La Relève  
**16** Twelve  
Midnight Movie  
"Fareign Correspondant"  
**17** Brigade spéciale  
**18** Film  
"L'Homme à tatoué"  
**19** Movie  
"Puppet on a Chain"  
**20** NC Un Québec pour tous  
**21** Tomorrow Show  
**22** NC Un Québec pour tous  
**23** NC Un Québecois à travers le monde  
**24** Le 10 vous informe  
**25** NC La Consonnerie
- 12:00 <

# Le gunman de Brossard était un récidiviste de 26 ans

par Georges LAMON

La police de Brossard a identifié l'homme qui a été abattu mardi matin, au cours d'une tentative de vol à main armée et à la dynamite commise à la succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse au Mail Champlain à Brossard.



Claude LYMAN

Il s'agit de Claude Lyman, un récidiviste âgé de 26 ans qui venait de purger une peine de sept ans de pénitencier pour un vol qualifié commis à Hull, en 1971. D'ailleurs, le casier judiciaire de la victime était, semble-t-il, passablement chargé, comportant, de 1968 à 1971, plusieurs chefs d'accusation et condamnations pour vol et recel en et en 71, vol d'auto, possession d'arme offensive avec dessein dangereux, etc.

Rappels que Lyman est décédé durant son transport à l'hôpital Charles-Lemoyne de Greenfield Park.

Selon l'inspecteur Paul-Emile Blain, de la Sûreté municipale de Brossard et directeur adjoint de la police de cette ville, l'autopsie pratiquée hier matin, a révélé que l'individu avait été atteint de deux projectiles dont un lui avait perforé un poumon, lui causant la mort.

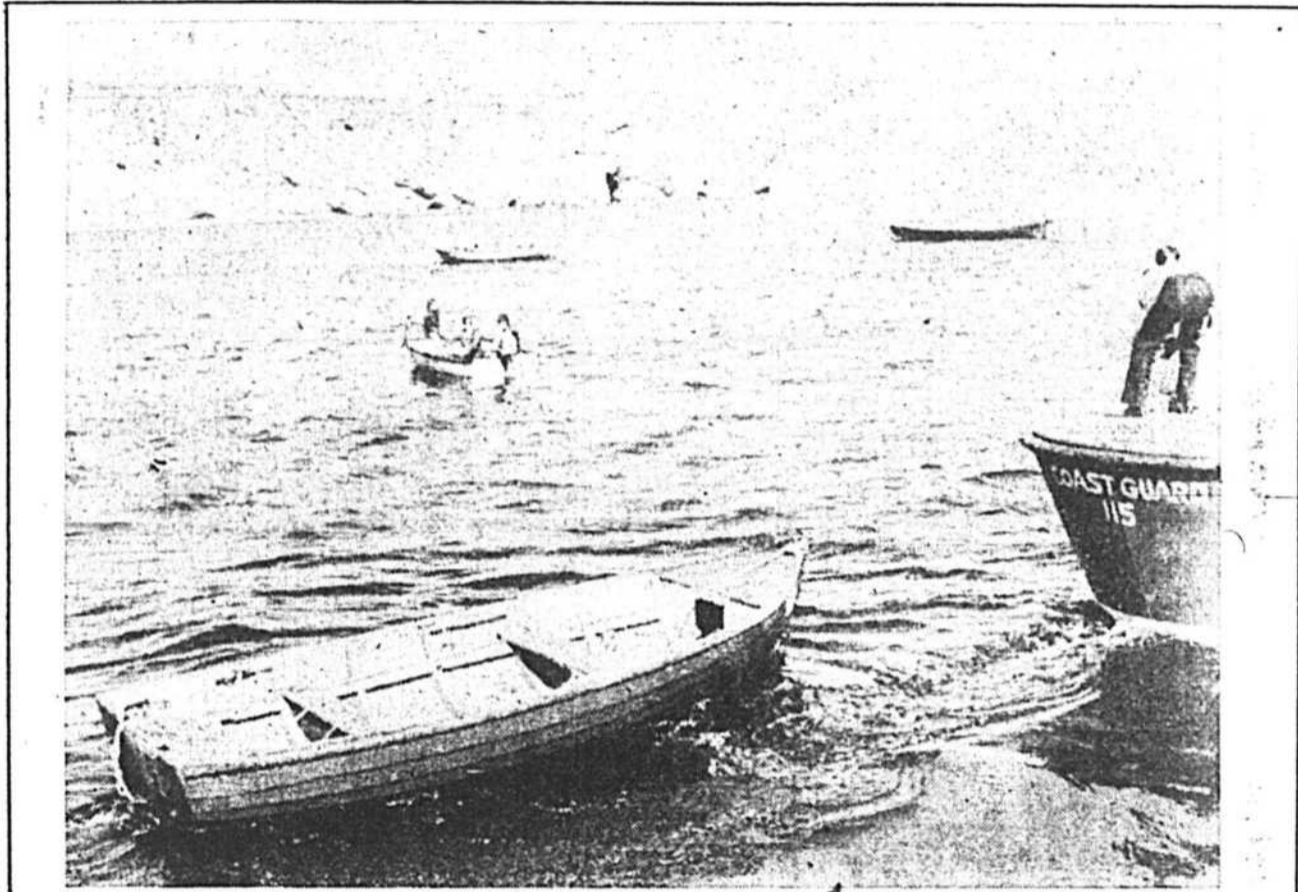
En fait, les policiers avaient riposté aux deux coups tirés par un revolver de calibre .22 tenu par la victime en tirant trois coups mais deux seulement avaient touché l'individu.

Rappelons que Lyman s'était présenté lundi matin à la succursale bancaire armé d'un revolver et portant une petite mallette contenant une bombe de fabrication artisanale composée de quatre bâtons de dynamite reliés à un détendeur.

C'est avec ces arguments fort convaincants que l'individu avait tenté de forcer le gérant M. Gilles Valiquette à lui ouvrir la chambre forte de la banque.

D'ailleurs, pour convaincre le gérant de ses intentions bien arrêtées, Lyman avait assuré M. Valiquette que s'il ne s'exécutait pas ses complices n'attendaient qu'un signal de lui pour tuer sa femme qu'ils détenaient en otage. Après vérification, les policiers se rendaient compte qu'il s'était agi d'un stratagème employé par Lyman pour faire peur au gérant.

La nervosité du bandit s'était accentuée en apprenant de la part du comptable M. Jean-Yves Roy, qu'il ne pouvait ouvrir la chambre forte en raison de l'absence d'employés retenus par la tempête.



## Verdict lundi dans l'affaire des noyés de Percé

QUÉBEC (PC) — C'est lundi prochain, le 17 janvier à 10h, que le coroner Stanislas Déry rendra public son verdict sur la mort, le 16 août dernier, de 12 personnes lors d'une excursion de bateau, à Percé, en Gaspésie. M. Déry a indiqué hier qu'il rendrait publiques ses conclusions qui couvrent 16 pages, de même que des documents relatifs à cette affaire. Le tout aura lieu à la morgue de Québec. Le coroner se prêtera également aux questions des journalistes après avoir rendu son verdict.

On se rappellera que le 16 août dernier, une embarcation transportant 12 personnes avait fait naufrage à Percé, à l'occasion d'une excursion autour de l'île Bonaventure. Les victimes étaient neuf jeunes touristes de nationalité française, leur guide québécois et deux pêcheurs gaspésien qui dirigeaient la barque. Le corps d'une seule des 12 victimes a été retrouvé trois jours après la tragédie.

# Depuis l'arrestation d'Ellefson alias Halliday, le "speed" manque à Montréal

par Léopold LIZOTTE

L'arrestation, en février l'an dernier, de Claude Ellefson (mieux connu sous son nom d'ex-motard; Johnny Halliday) et le démantèlement de son laboratoire consacré à la fabrication intensive des métraphétamines, aurait littéralement fait disparaître le "speed", sur le marché clandestin de la métropole.

Interrogé par le procureur de la police fédérale, Me Claude Bélanger, le policier devait par ailleurs décrire le va-et-vient des divers "ingrédients" nécessaires au laboratoire d'Ellefson, situé dans un sous-sol à Pointe-Calumet.

Dans le but évident de brouiller les pistes, c'est ainsi que certaines caisses de poudre, au lieu d'être dirigées immédiatement à cet endroit, étaient plutôt acheminées tout d'abord vers un petit atelier où on

réparait... les tondeuses à gazon, à Québec.

Quant aux locaux où se faisait l'amalgame des divers composants de la drogue, ils étaient littéralement "murés", et on faisait passer par la fournaise du bungalow les fumées délétères qui se dégageaient de l'opération, et qui auraient pu être repérées à l'extérieur, si on s'était uniquement servi de l'éventail industriel qu'on avait installé dans l'une des fenêtres du sous-sol.

Élégamment vêtu d'un complet sombre et à larges rayures, portant moustache semi-impériale et des maxillaires dernier cri, Halliday, qui n'a plus rien de l'allure du "gars de bicyclette" qu'il aurait déjà été, reviendra devant le tribunal demain, alors que son procureur, Me Claude Melançon, pourrait bien le faire témoigner à son tour pour donner des détails moins défavorables sur sa carrière de "fabricant de drogue".

## Enzo Porco retourne en prison pour un vol raté

Un récidiviste de 32 ans, Enzo Porco, qui avait été reconnu coupable de trois délits commis littéralement sous les yeux de la police, a été condamné à cinq années de pénitencier, hier, par le juge Maurice Rousseau.

Porco et ses comparses, d'autres jeunes gens qui avaient tout simplement décidé de voler les recettes d'une épicerie parce qu'ils avaient besoin d'argent, ont littéralement joué de malheur, le 25 mai dernier, lorsqu'ils ont décidé d'exécuter leur projet.

Tout d'abord, la police de la CUM avait été mise au courant qu'ils avaient l'intention de s'attaquer au gérant du Marché Richelieu, situé rue Viau, au moment où ce dernier devait aller déposer \$20,000 à la banque.

Assez curieusement, les bandits étaient au courant du montant que devait contenir la mallette, et ils

savaient aussi que l'employé se servirait de la Lincoln de son patron pour faire la course. Mais les choses se détraquaient quelque peu. Le gérant emprunta bien la voiture de l'épicier... mais pour aller conduire son épouse à l'hôpital. Les bandits en furent donc quittes pour le séquestre



Enzo PORCO

pendant quelques minutes et le priver temporairement du véhicule.

Pendant tout ce temps, de nombreuses voitures policières non marquées sillonnaient les mêmes rues que celles empruntées par les malfaiteurs, et aidés de lunettes d'approche, les agents pouvaient être les témoins visuels de tous les gestes des prévenus. Ou presque.

Quant à Porco, son rôle aurait été de faire lui-même le guet (qui se révéla fort inefficace) de policiers possibles, et d'escorter les auteurs du vol, après que celui-ci aurait été commis.

Condamné pour la première fois en 1963, Porco doit subir prochainement son procès pour d'autres délits, et au moment des crimes pour lesquels il a été condamné hier, il avait été remis en liberté sous cautionnement pour des offenses antérieures.

### avis légaux appels d'offres soumissions

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-02-040312-766

COUR PROVINCIALE

CORBEL ELECTRIQUE Demanderesse, VS Jeannine BOULIANE, Défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR La défenderesse, Jeannine Bouliane, est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.

PRENEZ AVIS DE PLUS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demande sera déclarée obtenue contre vous, par défaut, un jugement par défaut, accompagné de toute ordonnance accueillant les conclusions demandées dans ledit bref et ladite déclaration. MONTREAL, CE 30e JOUR DE DECEMBRE 1976.

A. BEAULIEU GREFFIER DE LA COUR PROVINCIALE DISTRICT DE MONTRÉAL

Mes Sylvestre, Lacroix & ass., avocats 600 rue Frontenac, Berthierville, P.Q.

#### VILLE DE PIERREFONDS APPEL D'OFFRES

La Ville de Pierrefonds demande des soumissions, selon les stipulations ci-dessous, en duplicata, sous enveloppe cachetée, marquée "Soumission pour MARCHÉ AUX PUCES", adressées au greffier de la Ville, M. Gabriel Legault. Ces soumissions seront reçues jusqu'à 12h-00 (midi), lundi 25 janvier 1977, pour être ouvertes publiquement immédiatement.

MARCHÉ AUX PUCES Centre Communautaire Pierrefonds Est 9560 ouest, boulevard Gouin, Pierrefonds, Québec.

Le locataire verra à la promotion et à l'administration d'un marché aux puces, une journée par semaine, à l'adresse ci-haut mentionnée. Le locataire aura un local possédant tous les avantages d'un magasin à rayons. Le bail ne pourra pas excéder le 1er novembre 1978. Une visite du local est à suggérer. Aucun équipement additionnel autre que celui sur place ne sera fourni.

La soumission devra être présentée à la Ville sur la base d'un loyer hebdomadaire. La Ville ne s'engage aucunement à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ceci sans obligation ni responsabilité de sa part envers les soumissionnaires. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le soussigné au: 626-8132. Gerald Robertson, Directeur - Service de la Récréation.

#### PROJET 77-1 APPEL D'OFFRES POUR

La construction d'égoût sanitaire et pluvial, d'aqueduc, de voirie, de pavage et de bordure sur les rues 74-37, 74-34, 75-220, 74-35, 74-76, 74-38, 75-219, 75-218, 75-148, 75-429, 75-151, 75-149 Rang des 25 et deux (2) droites de passage.

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 16 heures, heure en vigueur localement, le 1er février 1977 et seront ouvertes publiquement à la réunion du Conseil le même jour dans la salle publique de l'Hôtel de Ville, pour des travaux d'égoût sanitaire et pluvial, d'aqueduc, de voirie, de pavage et de bordure sur diverses rues de la municipalité.

Le projet comprend la fourniture des matériaux; la main-d'œuvre et la machinerie pour la réalisation de ce projet.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'ingénieur de la municipalité, 1585 rue Montarville, Saint-Bruno de Montarville, duquel on obtiendra les formules de même que les plans et devis, moyennant un dépôt de cinquante dollars (\$50.00) en argent ou en chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront l'ouverture des soumissions. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé et tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la municipalité de Saint-Bruno, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune soumission reçue ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers elle ou les soumissionnaires.

Normand Lépine Greffier Ville de Saint-Bruno de Montarville Province de Québec

Trouvez votre occasion dans les petites annonces de LA PRESSE 285-7111

## décès REMERCIEMENTS/IN MEMORIAM

**ALLARD (Ovilo)** A Montréal, le 11 janvier 1977, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Ovilo Allard, époux de feu Léonne Savage. Il laisse ses enfants Mme Robert Lalonde (Micheline), Mme Jean-Guy Villemare (Nicole), et Pierre, sa sœur Mme veuve Edouard Maisonneuve (Virginie), son frère Donat ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2805, rue Allard, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille salon fermé de 5 à 7h.

**BEAUCHEMIN (notaire Emile)** Le 23 décembre 1976 est décédé le notaire Emile Beauchemin, époux d'Étiennette Gratton, décédée. A la demande du défunt le corps n'a pas été exposé. Un service sera chanté samedi le 15 janvier pour le repos de son âme à 10h a.m. au Centre communautaire, 1007 Amherst. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CAISSY (Emile)** A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, le 11 janvier 1977, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Emile Caissy, époux d'Agnes McNeil, il laisse dans le deuil, son fils Jacques, sa bru, 2 petits-enfants, ses frères: Jean, Albert, Philippe, ses sœurs: Angeline (Mme Jean Roberge), Marie (Mme Edgar Poirier), Ida, Germaine, (Mme Isidore Dugas), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funéraire partira des salons A. Savaria Ltée, 5001, boul. Henri-Bourassa est, à 10h45 pour se rendre à l'église St-Camille, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BERNIER (Gérard)** A Montréal, le 11 janvier 1977 à l'âge de 54 ans, est décédé M. Gérard Bernier, époux de Rolande Michaud, père de Pierre, et Elaine. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 boul. Henri-Bourassa est, pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur, où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ALLY (Annette)** A Montréal, le 11 janvier 1977 à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Etienne Ally, née Annette Paquet. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses filles Raymond (Mme Normand Grégoire), Suzanne (Mme Jean Grenier), un petit-fils Alexandre. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funéraire partira des salons Bonnier, Ducloux Bonnier, 3503, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Eusebe, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHAMPAGNE RONDEAU (Marie-Louise)** A Montréal, le 12 janvier 1977, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Louise Rondeau, épouse de feu Albert Champagne, demeurant rue De Bullion, Montréal. Elle laisse dans le deuil ses enfants Lucienne, René, Roland (époux de Rita Bourdon), 3 petits-enfants, sa sœur Marie-Alma Rondeau (Sr de la Providence) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Richard Georges Godin Ltée, 528, rue Rachel est, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9h a.m. et de là au cimetière de Lanoraie, ou un libra sera chanté à 11h a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRUNELLE (Rose-Marie)** A St-Lambert, le 12 janvier 1977 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Rose-Marie Charest, épouse en 1res noces de feu Ovila Lafontaine et en 2es noces de feu Jean Brunelle, elle laisse dans le deuil, ses enfants: M. et Mme Raymond Lafontaine, M. et Mme Jean-Guy Lafontaine, M. et Mme Gérard Lafontaine, M. et Mme Jean-Marie Lafontaine, M. et Mme Henri-Paul Lafontaine, M. et Mme Lionel Lacoursière (Marguerite), M. et Mme Vincent Cummins (Rachèle), Mme veuve Clément Lafontaine, 31 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Ed Darche et Fils Inc., 505, boul. Curé-Poirier ouest, Longueuil, pour se rendre à l'église St-Josaphat, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h p.m.

**BEAUCHAMP (Octave)** A l'Assomption, le 12 janvier 1977 à l'âge de 81 ans est décédé M. Octave Beauchamp, époux de Lucie Villeneuve, demeurant au 1081, rang L'Aschigan, à l'Assomption. Outre son épouse, il laisse cinq enfants, Madeleine (Mme Marcel Dupuis), Jean, Guy, Thérèse (Mme Marcel Caisse), Normand et son épouse, plusieurs petits-enfants, et 4 arrière-petits-enfants, un frère Xavier et son épouse, deux sœurs, Mme Clara Groleau, Mme Germaine Ducloux, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Edgar Guilbault, 371, boul. l'Ange Gardien, l'Assomption, à 9h 15 pour se rendre à l'église paroissiale de l'Assomption où le service sera célébré à 9h 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 3h à 7h.

**BRUNET (Emile)** A Montréal, le 11 janvier 1977, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Emile Brunet (sculpteur), époux de Vérona Hoffova. Outre son épouse, il laisse dans le deuil un fils Eric, un frère Dr Ernest Brunet, époux de Cecile Belcourt, Genevieve (Mme veuve Raoul Brunet), ses sœurs Antoinette, (Mme veuve Victor La Rue), Cecile, épouse du Dr Philippe Gariépy, Lucienne, épouse du Dr Aberdeen Mc Cabe, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée, 5650, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Neiges, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHOQUETTE (Roger)** A Montréal, le 11 janvier 1977, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Roger Choquette, époux de Leonie Chiasson. Il laisse dans le deuil ses enfants, Robert et Gisèle. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons R. Bisson 130 est, rue Henri-Bourassa, pour se rendre à l'église St-André Apôtre, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, salons fermés de 5 h à 7 h.

**COTE (Hélène Rioux)** A Trois-Pistoles, le 15 décembre 1976, est décédée et inhumée à l'âge de 92 ans, Mme Joseph Côté, née Hélène Rioux, lui survivent Mme Marcel Catellier, (Marthe), M. & Mme Charlemagne Côté, (Simone Dionne), M. & Mme François Côté, (Jeannette Dumas), de Trois-Pistoles, Marguerite, M. & Mme Conrad Côté (Françoise Garon), M. & Mme Roland Primeau (Marcella), de Montréal, M. Alfred Lalonde, de Ste-Rose, Mme Antonio Blouette (Cécile), M. & Mme Paul Forest (Lauricenne), d'Ottawa, M. & Mme Paul Dussault (Josette), de Ste-Foy, Québec, et plusieurs petits-enfants.



VOTRE AFFAIRE EST DANS LE SAC AVEC LES PETITES ANNONCES 285-7111

